

Une Ambition partagée

Bien vivre à Tournai

Le 14 octobre dernier, les Tournaisiennes et les Tournaisiens ont décidé de leur avenir commun pour les six prochaines années.

Dans le respect du résultat des élections, le Parti Socialiste et le Mouvement Réformateur ont décidé de conclure un Pacte de Majorité. Ils représentent ainsi plus de 73% des électeurs de Tournai.

Cette nouvelle majorité dispose d'une représentativité démocratique importante pour mettre en œuvre un projet fédérateur et mobilisateur correspondant à la volonté des Tournaisiens !

Même avec cette large représentation au sein de l'hémicycle communal, la nouvelle majorité veillera à la mise en place d'un dialogue positif avec les élus de l'opposition considérant qu'elle représente 27% des électeurs tournaisiens et que, dans une volonté fédératrice et mobilisatrice, l'ensemble des forces politiques doivent pouvoir contribuer au développement de Tournai.

Dès le soir du 14 octobre 2012, les partenaires de la majorité ont jeté les bases d'un projet commun afin que leur action réponde aux besoins des Tournaisiennes et des Tournaisiens d'aujourd'hui, tout en se projetant à l'horizon 2025. Tournai ville d'histoire doit être inscrite dans le futur.

Dès lors, sur base des programmes présentés aux citoyens avant le scrutin, le pacte fixe les priorités suivantes: économie et emploi, cohésion sociale et solidarité, sécurité et tranquillité publique, enseignement, culture, sport, excellence environnementale, attractivités urbaine et rurale, valorisation de notre situation géographique, bonne gouvernance et participation.

Pour rédiger une Déclaration de Politique Communale qui respecte au mieux les attentes et souhaits des Tournaisiennes et des Tournaisiens, la nouvelle majorité a consulté les représentants du monde économique, des services de sécurité, des organisations syndicales, de la petite enfance, du logement, de l'enseignement, de la culture, du sport, du développement durable, du patrimoine, de la mobilité, de la bonne gouvernance,...

L'objectif de ces différentes consultations était, notamment, de vérifier la pertinence des priorités fixées initialement, de les mettre en perspective avec l'action et les préoccupations des forces vives de l'entité mais surtout de construire des partenariats durables. Un homme seul, un Collège communal seul, un Conseil communal seul ne peuvent agir sans une mobilisation des citoyens et des forces vives.

Notre action, dans les années à venir, aura pour objectif de mobiliser, de fédérer les Tournaisiennes et les Tournaisiens pour que chacun puisse «**bien vivre à Tournai**», puisse s’y épanouir au travers d’une *ambition partagée* qui contribuera au rayonnement et à l’attractivité de Tournai au-delà de ses murs!

Chaque habitant peut, s’il le souhaite, devenir acteur de ce projet, chaque Tournaisien peut être un hôte de premier choix pour les visiteurs et les investisseurs qui découvrent notre cité mais aussi l’ambassadeur de sa ville en Wallonie picarde, dans l’Eurométropole et dans le monde.

Ensemble, nous allons écrire un nouvel avenir à Tournai.

Rudy Demotte
Bourgmestre de Tournai

Marie Christine Marghem

Paul-Olivier Delannois

Armand Boite

Ludivine Dedonder

Dorothee Claeysens

Philippe Robert

Robert Delvigne

Rita Leclercq

Jean-Louis Claux

Vincent Braeckelaere

Brieuc Lavallée

Tarik Bouziane

Emmanuel Vandecaveye

Geoffroy Huez

Jean-Louis Vieren

Didier Smette

Catherine Guisset-Lemoine

Laetitia Liénard

Bernadette Dewaele

Guy Leclercq

Hélène Leleu

Claude Michez

Louis-Donat Casterman

Sylvie Liétar

Laurence Barbaix

Jacques-Francis Devray

Jean-Michel De Pessemier

Louis Cousaert

Amine Mellouk

TOURNAI
Déclaration de politique communale
2012-2018

1.AGIR POUR CRÉER DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI	4
2.AGIR POUR GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE, LA SOLIDARITÉ	10
3.AGIR POUR S’AFFIRMER COMME RÉGION DE QUALITÉ:ENSEIGNEMENT,CULTURE,SPORT	16
4.AGIR POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE	28
5.AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ URBAINE ET RURALE	35
6.AGIR POUR VALORISER NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE	45
7.AGIR POUR REMPORTE L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PARTICIPATION	52

1. AGIR POUR CRÉER DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

- L'activité économique doit être soutenue en renforçant l'accueil des entreprises et en misant sur l'attractivité de notre Ville;
- La formation est un des fondements du succès économique et territorial ;
- Les équipements structurants favorisent l'attractivité.

Tournai est située au cœur d'un territoire où le climat social est favorable grâce, notamment, au dialogue permanent entre les partenaires sociaux qui privilégient la concertation au bénéfice des travailleurs et des entrepreneurs avec, pour objectif, d'accroître les performances économiques du territoire.

Ce climat social favorable est une réelle plus-value que les autorités politiques et administratives de notre Ville doivent développer pour soutenir la création et l'extension d'entreprises.

Tournai est le premier moteur de l'activité et de l'attractivité économiques de toute la Wallonie picarde. Ces entreprises, ces travailleurs, ces étudiants sont sources de créativité, de dynamisme mais aussi de richesse. Notre capital entrepreneurial et humain est notre force.

Renforcer l'accueil des entreprises

- Des acteurs économiques unanimement mobilisés;
- Des zones d'activités économiques supplémentaires;
- Des microzones d'activité urbaines et de nouvelles pratiques de travail.

Le Collège communal est décidé à fédérer les compétences des intercommunales de développement économique et de gestion des déchets, IDETA et IPALLE, du Conseil de Développement de Wallonie picarde, de la Chambre de Commerce et d'Industrie afin que tous les acteurs économiques concernés parlent d'une seule voix face à des investisseurs potentiels pour convaincre, s'il était nécessaire, que la performance économique du territoire est une priorité de tous !

Les investisseurs seront reçus, concomitamment, par les représentants de la Ville, les acteurs économiques concernés et, au besoin, par les opérateurs de formation du secteur visé.

Ces dernières années, les différentes zones d'activité économique (ZAE) implantées sur Tournai ont pu accueillir de nombreuses installations. En conséquence, les réserves d'espaces disponibles sont à ce jour épuisées.

Afin de conforter les conditions du maintien et l'amplification de ce dynamisme économique, l'équipement de la ZAE de Tournai Ouest 3 est primordial à court terme pour favoriser la création de plusieurs milliers d'emplois.

Cependant, on le sait déjà, cette opération ne sera pas suffisante pour faire face aux besoins. Dès lors, rapidement, d'autres opportunités devront être identifiées. En aucun cas, nous ne pouvons perdre la moindre occasion d'investissement permettant la création d'activité et d'emploi.

Avec IDETA, le Collège communal identifiera, notamment, dans l'Est du territoire tournaisien – le bassin carrier – un ou plusieurs sites susceptibles d'accueillir de l'activité économique sur une centaine de nouveaux hectares. A court et moyen termes, quelque 250 hectares seront ainsi mis à disposition des entreprises désireuses de s'installer à Tournai.

Ces nouveaux parcs d'activités économiques accueilleront une mixité d'entreprises, privilégiant les activités à haute valeur ajoutée. Cette nouvelle approche sera aussi l'occasion de procéder à la requalification de Tournai Ouest 1 et, à terme, de Tournai Ouest 2 pour leur donner le niveau de qualité et de qualification requis, aujourd'hui et demain, avec, bien sûr, l'idée de recycler les espaces pour accueillir de nouvelles activités.

Le fil conducteur de cette politique sera la gestion parcimonieuse du territoire et la densification des espaces. Notre Ville doit attirer l'activité économique jusque dans ses murs et respectueuse des riverains et de l'environnement. Les friches industrielles urbaines devront être requalifiées afin de permettre l'accueil de nouvelles activités économiques plus compatibles avec l'environnement urbain

Trois projets novateurs, liés aux métiers de l'internet et de services, pourraient naître rapidement au cœur de Tournai :

- Technicité à Saint-Piat,
- CITé dans l'ancien Hôpital Saint-Georges,
- De micro-zones urbaines dans des sites à déterminer.

Dans le même temps, des initiatives comme le «co-working», les «smart work center» seront valorisées pour amener dans le centre-ville de multiples activités de services.

Nous voulons aussi miser sur le développement d'un *business park*, centré sur les technologies de l'internet, relié à l'*Eurometropolitan e-Campus* qui accueillera, à terme, un pôle universitaire de formation dédié aux métiers de l'internet.

Tous ces espaces à l'intérieur comme à l'extérieur de la Ville seront conçus comme des lieux de vie, comporteront des aménagements destinés à favoriser la mobilité douce et seront connectés aux réseaux cyclables ainsi qu'aux réseaux de transports en commun. Enfin, des aménagements paysagers en feront des espaces de travail de qualité et amélioreront leur intégration dans leur environnement.

Avec cette structuration volontariste des équipements et s'appuyant sur des projets tels que les «Negundo», Tournai sera dotée de centres d'outils intéressants et innovants pour les entreprises: centre d'entreprise, welcome office, formation et services, crèche, interconnexion des réseaux énergétiques, réseau électrique intelligent...

Miser sur les éléments d'attractivité économique

- Des formations universitaires aux formations qualifiantes: s'adapter pour mieux se développer;
- Des équipements qui structurent, une mobilité qui s'améliore.

Renforcer les synergies économie-emploi-formation peut contribuer voire garantir le développement efficace de Tournai.

Formation

La formation joue un rôle capital dans le succès d'une économie territoriale: offrir une main-d'œuvre qualifiée, correspondant aux besoins des entreprises nécessite une adaptation constante des filières de formation.

Tournai constitue depuis longtemps un pôle de formation important en Wallonie picarde. Près de 12% de l'emploi salarié tournaisien est composé d'enseignants.

De l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur, la préoccupation de proposer un enseignement épanouissant et qualifiant doit être constante. Stimuler à l'esprit d'entreprise peut et doit se faire dès le plus jeune âge. Tournai compte, en effet, de nombreuses écoles maternelles, primaires et secondaires, plusieurs hautes écoles, un centre de formation en alternance (IFAPME) ainsi qu'une direction régionale et un centre de formation du FOREM.

Cependant, il manque de structures universitaires en Wallonie picarde. Des filières universitaires amènent des profils de compétences nouveaux, un niveau de formation et de recherche intéressants dont les effets peuvent être bénéfiques pour la Ville. L'objectif est de doter Tournai et la Wallonie picarde d'un cursus universitaire.

Dans cette optique, l'e-Campus, destiné à former des polytechniciens de l'internet est un signal fort. Cet axe doit être développé et affirmé: la démarche va être poursuivie, en collaboration avec les hautes écoles et les universités de Wallonie et de Bruxelles, pour structurer un campus universitaire de haut niveau, trouvant un ancrage dans les trois versants de l'Eurométropole. Saint-Luc propose un enseignement universitaire d'architecture et un enseignement supérieur artistique tout comme l'Académie des Beaux-Arts. Les interactions entre ces écoles et la ville devraient pouvoir s'accroître. Ce mouvement s'amorce grâce à la volonté de Saint-Luc Architecture de trouver une nouvelle implantation au centre-ville mais aussi grâce à l'extension permanente de l'Académie des Beaux-Arts.

S'il est impératif de dispenser des formations de haut niveau, il l'est tout autant de s'adresser à des personnes d'un degré de qualification moindre.

Le FOREM ne dispose pas de centre de compétence à Tournai. La création d'un centre figure parmi les priorités: il permettra de développer de nouvelles filières de formation dans des secteurs qui proposent de l'emploi. L'IFAPME, transféré dans des locaux lui laissant la possibilité de développer ses activités de manière adéquate, pourra, en synergie avec les centres de compétence, proposer des formations apportant une qualification à ceux qui n'en ont pas ou en ont peu.

De nombreuses entreprises sont investies dans les pôles de compétitivité définis par la Wallonie. A l'échelle de l'Eurométropole, quatre pôles principaux ont été retenus: agro-nutrition-santé, textiles-matériaux innovants-design, image-TIC-logistique. Ces pôles de compétitivité peuvent parfaitement s'articuler avec les formations dispensées par les écoles tournaisiennes.

Equipements structurants

Autres facteurs d'attractivité, les équipements structurants et notamment les infrastructures de mobilité et de transport.

Parmi les priorités, figure la mise à gabarit à 2.000 tonnes de l'Escaut. Il s'agit d'un élément décisif pour la Ville qui l'aidera à proposer aux entreprises un accès adéquat au réseau fluvial.

Tournai ne peut être marginalisée dans le contexte de la réalisation du Canal Seine-Nord Europe. Le passage à 2.000 tonnes (contre 1.350 actuellement) et la présence d'infrastructures d'accès à l'Escaut permettront à la Ville de demeurer attractive pour les entreprises susceptibles de recourir à la voie d'eau. Dans cette optique, la question de la modification du Pont des Trous sera soigneusement examinée en tenant compte de sa dimension patrimoniale et de sa symbolique. Comme dans le cadre de sa restauration en 1948, le Pont des Trous sera restauré afin d'améliorer le transport fluvial et de l'adapter aux enjeux actuels et à venir.

Dans la même optique, le port de Vaulx constitue un élément indispensable du dispositif reliant les entreprises à la voie fluviale. Il mettra à disposition des sociétés implantées dans la région, une plateforme de chargement-déchargement pour le vrac, les conteneurs et les objets de grande dimension.

Ces infrastructures sont primordiales pour le développement économique de Tournai, particulièrement dans la perspective d'une réponse économique aux défis environnementaux. Elles peuvent aussi permettre d'envisager des modes de déplacement alternatif qui permettront notamment de réduire le trafic routier dont les coûts économiques et de santé sont non-négligeables. En outre, ces différentes politiques permettront également de repenser la mobilité du centre-ville.

En effet, la mobilité des travailleurs à l'intérieur comme à l'extérieur de la Ville constitue un facteur déterminant pour les entreprises. Il faut donc affirmer Tournai comme nœud de transport en commun, au carrefour de l'Eurométropole: amélioration et renforcement des connexions ferroviaires de Tournai avec Lille, Bruxelles, Mons, Ath et Courtrai, soutien au développement d'une ligne de tram-train entre Lille et Tournai. Avec les lignes de bus dont les itinéraires pourraient être revus, c'est l'accès au pôle d'emploi de Tournai Ouest et, à terme, de Tournai Eurométropole qui est garanti.

Dans le même ordre d'idées et dans un souci de préservation de l'environnement, la mobilité douce doit être considérée au même titre que les autres types de mobilité: desserte cycliste des parcs d'activités économiques et des pôles d'emplois, en s'appuyant sur le programme wallon «Tournai ville cyclable», requalification du plateau de la gare pour en faire une plateforme d'échanges multimodale moderne, utilisation de l'Escaut pour favoriser le transport de personnes vers et à travers le centre-ville, mise en place de système de voitures partagées, développement de parkings de persuasion.

Tournai souffre de l'absence de structures d'accueil comme un centre de colloques et de séminaires, adapté à la demande des milieux économiques et culturels. Les projets développés autour des Negundo répondront en partie à cette attente mais la mise sur pied de structures de ce type figure parmi les priorités de législature qui commence.

Les centres d'innovation

Les centres d'innovation concourent également au renforcement de l'attractivité parce que l'innovation joue un rôle moteur dans le développement économique. L'e-Campus en est une excellente illustration mais ne doit pas être la seule. Le CTP (Centre Terre et Pierre), centre de recherche dédié aux produits de l'extraction, à la valorisation des déchets et au traitement de l'environnement, doit être soutenu, tout comme le CRECIT, le centre provincial de recherche dédié à l'industrie textile.

Le bassin carrier

Enfin, le bassin carrier façonne le paysage industriel de Tournai et de sa région mais aujourd'hui, l'ancrage local de cette activité qui participe à l'économie tournaisienne s'est érodé. Un rapprochement des autorités locales avec les acteurs carriers doit permettre de retisser des liens et de développer une vision commune de l'activité extractive et cimentière.



2. AGIR POUR GARANTIR LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

- Mobiliser toutes nos compétences pour répondre aux grands enjeux sociaux en matière de santé, d'intégration et d'émancipation ;
- Agir en faveur du bien-être de tous.

Si le CPAS reste l'organe public de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, le Collège est conscient qu'une politique sociale efficace se construit en réseau. Afin de mener à bien cette politique, le Collège travaillera en concertation avec le Relais social urbain de Tournai qui réunit l'ensemble des institutions publiques et privées développant des actions de lutte contre l'exclusion sociale. Tout doit être mis en œuvre afin de rompre l'isolement social, permettre une participation à la vie sociale, économique et culturelle et améliorer le bien-être et la qualité de vie des plus démunis.

Un accueil et un accompagnement de qualité pour nos enfants

Un accueil de proximité pour les tout petits

La priorité sera l'augmentation du nombre de places d'accueil dans les crèches tant publiques que privées, des haltes-garderies et auprès des gardiennes encadrées, ainsi que l'ouverture de places pour les enfants en situation de handicap. Afin d'atteindre cet objectif, le Collège profitera des importants moyens dégagés par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Plan Cigogne III.

Nous souhaitons réunir une plateforme du secteur de la petite enfance chargée de dresser un état des lieux. Nous soutiendrons :

- la création supplémentaire de crèches d'entreprises ;
- la création d'une halte-garderie, en partenariat public-privé ;
- la création supplémentaire de places d'accueil pour les enfants de parents en démarche d'insertion professionnelle ou les familles monoparentales afin de faciliter le retour à l'emploi de ces derniers ;
- la création d'espaces d'échange de prévention de la maltraitance afin de sensibiliser les parents. Cette action se fera en partenariat avec SOS-Parents.

Un accueil de qualité pour les enfants de 3 à 15 ans

Au sein des écoles communales, il y a de plus en plus d'enfants en difficultés scolaires. Certaines écoles n'ont plus réellement de mixité sociale et des problèmes psycho-sociaux se greffent au décrochage scolaire.

Certains souhaiteraient être épaulés d'une part par des médiateurs scolaires mais également par des professionnels (logopèdes, psychologues,...) qui se pencheraient sur la problématique des difficultés d'apprentissage scolaire.

Pour cela, la Ville de Tournai mettra en place une concertation entre les écoles, les centres PMS, le SAIS, des logopèdes, des psychologues,... afin que soit entamée une véritable réflexion sur les problématiques liées aux difficultés scolaires.

Nous entendons également pérenniser l'accueil extrascolaire où qu'il se développe. Le minimum est de garantir l'offre existante par le soutien communal notamment aux structures comme *Les Galipettes*, les Centres de Scolarité du CPAS, le SAIS.

La jeunesse, notre capital d'avenir

Il importe de prendre en considération le décrochage scolaire.

Peu de structures existent pour y faire face. Une action concertée entre les opérateurs publics et associatifs (Maisons de Jeunes, Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ), Infor Jeunes, Services d'aide en milieu ouvert (AMO), Service d'Accrochage Scolaire (SAS),...) s'avère indispensable.

Au-delà, il convient d'opérationnaliser les réflexions menées par le Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation en faveur de la transition vers l'emploi des jeunes et notamment peu qualifiés, et la Commission subrégionale de coordination de l'AWIPH.

Dans ce cadre, la transition entre les structures s'adressant aux jeunes de moins et de plus de 18 ans doit être améliorée. Nous préconisons la création d'un espace de rencontre entre les jeunes et les différents services afin d'optimiser cette transition et d'améliorer l'insertion des publics fragiles.

Une antenne spécifique soutenue par la commune est nécessaire pour la prise en charge des problématiques propres à ce public, ceci afin de développer un véritable outil de démocratie participative à destination des jeunes (cf. initiatives du CCJ comme l'aménagement d'espaces publics).

Dans le cadre d'une collaboration étroite avec le secteur associatif, il est important de réunir les structures existantes gravitant autour du jeune de manière à prendre sa situation en considération, dans sa globalité mais également en abordant les thématiques spécifiques rencontrées par les différentes associations. Ce réseau doit être animé par un coordinateur qui en garantira l'efficacité.

Nous soutiendrons une meilleure visibilité du secteur associatif jeunesse au travers de la Maison des associations qui permettra:

- un rapprochement plus étroit avec les différentes associations de la région pouvant aboutir sur des projets communs;
- une mutualisation des ressources (matériels, services, échanges, ...).

Dès lors, une meilleure visibilité sera offerte au secteur jeunesse (via les dispositifs d'informations de l'administration communale: site internet, publications, etc.) et aux initiatives innovantes entreprises par les jeunes.

En outre, les problématiques d'assuétudes qui touchent la jeunesse sont de plus en plus prégnantes (drogue, alcool, ..). Afin de combattre ces fléaux, les représentants de la Ville au sein des associations de jeunesse veilleront à la mise en place de politiques de prévention à l'égard de ce public.

Les services de police et de prévention seront sensibilisés à cette question afin d'assurer pour les victimes une prise en charge humaine.

Pour les personnes souffrant d'un handicap

Nous favoriserons des politiques transversales en cette matière considérant que les politiques spécifiques ne doivent être activées qu'au moment où l'ensemble des solutions orientées vers les services généraux auront été étudiées.

La commune apportera son soutien inconditionnel aux institutions représentatives de la personne handicapée. Dans ce contexte, le Conseil consultatif de la personne handicapée restera l'outil de référence permettant la mise en place d'une politique d'intégration des personnes handicapées dans notre société.

Comme nous le développerons dans le chapitre réservé à la gestion communale, le taux de travailleur handicapé à l'intérieur des services communaux et du CPAS sera amélioré.

Pour les personnes inscrites dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle

Là aussi, il importe de partir des besoins réels, clairement identifiés. Un échange avec les opérateurs actifs dans ce domaine s'avère un préalable.

Des initiatives devront être prises pour faciliter la communication entre le FOREM formation et les acteurs de formations pré-qualifiantes, afin de favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi des publics les plus précarisés. Dans ce contexte, les dispositifs fondés sur les articles 60 et 61 de la loi organique des CPAS seront activés de façon volontariste.

Nous entendons que les structures communales s'affirment comme le principal soutien à ce secteur. Cela impliquera une plus large offre de stages et l'adoption de clauses sociales dans les marchés publics.

Concernant l'alphabétisation, un contact sera établi avec les opérateurs tels que *Lire & Écrire* afin de définir les meilleures voies de soutien.

Nous entendons également soutenir les structures d'insertion sociale - telles que par exemple la maison de quartier du CPAS à Saint Piat - dans leur rôle de tremplin vers la réinsertion professionnelle.

Assurer une vraie place pour les aînés

La région dispose d'un nombre important de structures publiques et privées actives à destination des aînés.

Nous possédons un capital social important en la matière qui comprend, notamment, les maisons de repos du CPAS -en cours de mise en conformité, les centres communautaires, les logements publics du troisième âge, le service de repas à domicile, le taxi social, la téléassistance et les activités culturelles de l'Echevinat.

Nous entendons faire une priorité du maintien de ces services, en évaluant leur fonctionnement pour diagnostiquer d'éventuelles carences, en continuant de soutenir les initiatives intergénérationnelles, en recherchant les partenariats possibles entre institutions et avec le privé.

Par ailleurs, nous souhaitons renforcer la visibilité du Conseil consultatif communal des aînés, partant du principe que les aînés constituent une part de plus en plus importante et active de notre population. Nous entendons non seulement mettre les autorités communales à l'écoute de leurs besoins mais également renforcer les canaux d'échanges qui permettront à la Cité de tirer parti de leur expérience.

Nous voulons également instaurer des séances d'informations pratiques – par exemple du type de la prévention des arnaques à domicile, en partenariat avec la zone de police.

En matière de logement

En collaboration avec la Wallonie, notre objectif est de poursuivre résolument l'action des instances communales en matière de logement, tout en veillant à rendre celle-ci la mieux adaptée possible aux besoins de notre temps et de notre ville.

Ceci implique:

- de mettre en œuvre une politique communale claire en matière de logement (cadastre, prévention incendie...), notamment via une coopération avec l'Association Droit au Logement (DAL);
- de rénover et d'entretenir le parc de logements publics existants;
- de soutenir l'action du CPAS dans les travaux de rénovation de son parc immobilier;
- de mettre en place une Maison de l'Habitat en partenariat avec les acteurs concernés afin d'appréhender la question du logement public et privé dans sa globalité ;
- de recréer ou d'adapter des logements existants en logements de transit (y compris pour des familles monoparentales ou dont l'un des membres est handicapé) et de valoriser le partenariat existant entre le CPAS et le Service d'Aide à l'Intégration sociale (SAIS);
- de mieux répondre à la demande de logements pour les familles nombreuses ainsi que des familles monoparentales;
- de renforcer les services communaux en matière de contrôle des logements (salubrité, surpopulation...).

Santé, santé mentale

La Ville de Tournai mènera une réflexion concrète sur ce thème de société. Celle-ci passera par une mise en commun des expériences et des propositions des acteurs de terrain tel que le *Projet 107* (qui vise à soigner, à domicile, des personnes souffrant de maladies mentales), le relais santé du relais social urbain et le travail des maisons médicales.

Concernant l'accessibilité aux soins, nous voyons dans le CHWAPI la garantie d'un accès réel de tous les publics à la santé. Il demeurera au cœur de nos priorités.

Ainsi, la Ville de Tournai veillera à accompagner dans sa globalité le développement du projet hospitalier du CHWAPI en termes d'aspects urbanistiques, de mobilité, de voiries.

Une réflexion sera également menée sur l'opportunité d'une structure de type poste avancé assurant les soins de médecine générale au public le plus large.

La santé sera appréhendée de manière transversale par l'ensemble du pouvoir communal afin de mesurer l'impact des décisions prises en la matière, sur l'entité.



3. AGIR POUR S’AFFIRMER COMME RÉGION DE QUALITÉ: ENSEIGNEMENT, CULTURE ET SPORT

- Une région de qualité, un territoire de référence, s’appuie sur l’enseignement, base de toute insertion sociale et de tout dynamisme collectif;
- La culture et le sport s’y articulent intimement comme facteurs d’épanouissement individuel et éléments d’attractivité régionale et transfrontalière.

Enseignement et éducation à la Citoyenneté

Notre entité a la chance de disposer sur son territoire de presque tous les réseaux, toutes les filières, de l’enseignement fondamental à l’enseignement supérieur. L’école est un enjeu de société majeur. Facteur d’intégration, elle doit permettre à chacun de trouver la voie de son épanouissement individuel, d’acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à son intégration dans la vie professionnelle. C’est un lieu d’émancipation sociale, de formation à l’esprit critique et à la citoyenneté responsable.

Pour répondre à ces ambitions, l’école ne doit pas être isolée. Entre les réseaux et avec des partenaires extérieurs, comme les entreprises, par exemple, l’école doit entretenir des relations d’émulation et de collaboration.

1. Assurer un enseignement communal répondant aux défis du monde environnant

- Un enseignement fondamental communal performant, innovant et ouvert à tous;
- Pour les enseignants comme pour les élèves, rassembler toutes les conditions d’épanouissement et de progrès;
- Un souci permanent de l’environnement, de la santé et de la sécurité.

Pouvoir organisateur de proximité, la Commune propose un enseignement ouvert à tous et à haute valeur ajoutée, un enseignement innovant, rencontrant les attentes des citoyens, un enseignement attentif aux évolutions de la société d’aujourd’hui et aux exigences du monde du travail de demain.

L'enseignement communal doit conduire chaque enfant au maximum de ses possibilités et de son épanouissement personnels mais aussi s'inscrire dans les objectifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles: amélioration du niveau de l'enseignement, diminution de l'échec scolaire, renforcement de l'équité et soutien de la mixité au sein de notre système éducatif.

Ainsi, l'enseignement communal permettra de/d':

- accorder davantage d'attention à l'apprentissage et à la maîtrise des apprentissages de base (la langue de l'enseignement et les mathématiques);
- soutenir les pratiques pédagogiques permettant l'organisation d'activités différenciées, afin de prendre en considération les besoins de chaque élève, qu'il s'agisse d'enfants présentant des troubles instrumentaux: dyslexie, dysorthographe, dyscalculie ou d'enfants présentant des capacités supérieures à la moyenne (HP). L'expérience du Val d'Orcq doit être élargie à d'autres écoles du réseau communal;
- assurer une formation des élèves, adaptée à chaque âge, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier l'éducation à l'usage des nouveaux médias et ce dès le plus jeune âge ;
- donner le goût des langues aux élèves par des pédagogies adaptées à l'âge et au niveau de l'élève, se basant notamment sur les opportunités développées via les nouvelles technologies ou les échanges linguistiques. L'école d'immersion mise en place à l'école Paris sera soutenue et l'hypothèse d'en créer une supplémentaire sera étudiée;
- garantir l'organisation, au sein de chaque école communale, d'une étude dirigée en dehors des heures de cours, dans un environnement propice et adapté à tous les élèves;
- organiser, lors de chaque rentrée scolaire, dans toutes les écoles communales, une rencontre entre les parents et les enseignants afin de présenter le projet éducatif, le projet pédagogique et le projet d'établissement précisant le fonctionnement de l'école et les attentes de celle-ci vis-à-vis des élèves et des parents ;
- valoriser une cohérence pédagogique optimale entre le primaire et le secondaire, en proposant des rencontres au moins annuelles entre les enseignants de 6^e primaire et 1^{re} secondaire des écoles de la commune.

1.1 Renforcer la lutte contre le décrochage scolaire : une priorité absolue

- La lutte contre le décrochage scolaire doit être une priorité absolue de notre enseignement, s'appuyant sur des moyens pour, notamment, briser les obstacles à l'accès aux acquis de base, sans pour autant revoir le niveau de l'enseignement.

L'enseignement communal doit permettre de/d' :

- développer des politiques d'orientation, axées sur la valorisation de l'élève, de ses compétences et son bien-être à l'école, en partenariat avec les centres PMS mais aussi le SAIS, les logopèdes, les psychologues...;
- garantir un suivi individualisé pour chaque élève en remédiation scolaire, notamment en encourageant les écoles à dégager du temps pour la mise en œuvre de celle-ci (et l'organisation d'activités différenciées lorsque c'est nécessaire);
- organiser de nouvelles formes de remédiation au sein des écoles, notamment, par des partenariats avec les centres PMS, logopèdes et psychomotriciens ;
- renforcer l'efficacité des différentes instances d'accompagnement et de soutien de l'élève (école, PMS/PSE, école de devoir, aide à la jeunesse, CPAS, etc.) ;
- encourager les partenariats avec les écoles des devoirs et les ateliers d'aide à la réussite pour un meilleur soutien aux élèves en difficulté, en particulier lorsqu'ils ne peuvent en bénéficier dans le giron familial ;
- renforcer la prévention de la violence à l'école, avec des outils pédagogiques adaptés et par le développement de partenariats avec les services d'aide à la jeunesse et le SAIS.

1.2 Garantir un enseignement fondamental de qualité à chaque élève

- L'enseignement fondamental doit amener le plus grand nombre d'élèves au Certificat d'Etude de Base (CEB);
- L'enseignement fondamental sera innovant et respectueux des rythmes de l'enfant.

L'enseignement communal assurera la promotion de pratiques pédagogiques innovantes comme les activités interdisciplinaires, telles que les cercles de lecture ou l'accueil en classe d'« artisans de la langue » (écrivains, journalistes, etc.), les collaborations entre les écoles et les académies de musique, des arts de la danse et de la parole.

Dès le début de la scolarité, une vigilance particulière sera accordée à la détection des troubles d'apprentissage (dyslexie, déficiences sensorielles,...) en étroite collaboration avec les centres PMS (afin de favoriser les aménagements nécessaires pour garantir un enseignement adapté aux difficultés de chaque élève).

Des partenariats avec l'associatif local seront envisagés (intergénérationnel...) pour proposer aux enfants des activités dans l'école pendant et après le temps scolaire.

2. Accompagner les enseignants dans leurs missions et garantir un enseignement accessible à tous

- Tournai doit garantir la qualité de l'enseignement et continuer à proposer des conditions d'enseignement avantageuses dans un cadre de qualité.

En effet, notre entité garantira un enseignement de qualité en :

- mettant en place un accompagnement plus important des jeunes enseignants et une meilleure connaissance du Pouvoir Organisateur;
- facilitant la formation continuée des enseignants;
- développant des outils de travail performants;
- créant toutes les conditions pour garantir le bien-être au travail et notamment en fin de carrière.

Pour les enfants comme pour les équipes éducatives, l'amélioration du cadre scolaire figure aussi parmi les priorités de cette législature en utilisant les infrastructures scolaires, sportives, culturelles ou de loisirs de manière optimale.

La majorité sera attentive à offrir aux jeunes une alimentation saine pour l'ensemble des écoles et des structures d'accueil de l'enfance de la commune en généralisant l'installation de fontaines à eau mais aussi en privilégiant dans les cantines scolaires, les produits issus de l'agriculture locale, de l'agriculture biologique, les produits locaux ou de saison et ceux du commerce équitable.

Cette préoccupation environnementale sera également présente dans la rénovation des infrastructures scolaires. Une attention particulière sera apportée aux aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite.

Cette logique d'amélioration du bien-être et de la sécurité sera également présente dans l'aménagement des abords des écoles, dans les plans de déplacement scolaire afin de privilégier la mobilité douce ou les transports en commun. Des programmes de sécurité routière seront organisés.

3. Privilégier une offre complète

- Autour de l'e-campus, créer l'émulation;
- Garantir l'accueil des étudiants et enseignants ;
- Développer des pôles d'enseignement à haute valeur ajoutée.

Tournai compte de nombreuses écoles secondaires, tous réseaux confondus, proposant des formations généralistes mais aussi qualifiantes.

Au rang des possibilités d'apprentissage, l'on trouve l'Académie de Musique de la Ville de Tournai. La musique est également un langage et une formation qui peuvent déboucher sur une carrière professionnelle.

La Ville peut s'appuyer, aussi, sur plusieurs Hautes Ecoles (HEH, Condorcet et Helha) qui proposent des filières complémentaires ainsi qu'une filière universitaire en architecture et d'une filière artistique. Un pôle artistique se constitue autour de l'Académie des Beaux-Arts (enseignement provincial secondaire et supérieur communal), mais aussi un pôle paramédical autour des différentes écoles secondaires de nursing, des écoles supérieures paramédicales.

Développer l'enseignement supérieur figure parmi les priorités de cette législature. L'e-Campus constitue un élément moteur de cette nouvelle dynamique qui mêle les réseaux et les partenaires autour d'un objectif de développement commun. La Ville proposera d'ailleurs aux écoles communales de s'inscrire dans cette dynamique.

Culture: émancipation et rayonnement

- Définir une stratégie événementielle;
- Coordonner les acteurs culturels et les manifestations pour en améliorer l'impact;
- Développer un pôle culturel autour de la Maison de la Culture;
- A travers une Maison des Associations, mutualiser et optimiser les moyens.

Tournai est la «capitale» de la Wallonie picarde, terre d'art et de culture depuis longtemps. Tournée vers le futur mais fière de son riche patrimoine, elle peut et doit rayonner. Tournai aux multiples facettes mais aussi aux multiples atouts va s'appuyer sur ces richesses pour se distinguer: ville de patrimoine et d'histoire, d'art et de création, verte et bleue, citadine et gourmande.

Avec les acteurs tournaisiens qui font bouillonner la culture, il s'agira d'abord de définir une stratégie événementielle afin de gagner en cohérence, en efficacité et en impact. Après avoir établi un cadastre précis des ressources et événements culturels et au départ de l'Echevinat de la Culture, pourront se dégager les pistes de collaboration, d'organisation, de décloisonnement entre les divers partenaires (Maison de la Culture, Centres d'Expression et de Créativité, associations mais aussi enseignement artistique). C'est ainsi que pourra se dégager une véritable politique culturelle de la Ville à laquelle participeront l'ensemble des acteurs, animés par un projet commun dans le respect des identités de chacun. Elle permettra de valoriser l'excellence tournaisienne en matière d'arts plastiques, de la scène, du cirque, de la rue, de la marionnette, de la danse et de la musique.

Dans cette perspective, la Ville va renforcer la coordination culturelle afin de tirer le meilleur parti des nombreuses initiatives portées par une dynamique associative très volontaire. Il importe d'éviter la multiplication des structures et la dispersion des énergies. La politique événementielle implique de faire des choix et de recalibrer les événements en fonction des différentes échelles pertinentes: locale, régionale, eurométropolitaine ou internationale.

Cette cohérence garantit la transparence des actions mais aussi constitue un encouragement à la créativité. Les nouvelles technologies de l'information, les actions innovantes s'appuieront sur les structures existantes et sur de nouveaux projets comme une fabrique culturelle (qui matérialisera la mutualisation des moyens), ou comme la création d'une résidence d'artistes, lesquels amèneront un souffle neuf dans la ville, touchant de nouveaux publics.

Autour de la Maison de la Culture qui doit être soutenue dans ses actions, il faut renforcer le pôle culturel. La Maison de la Culture, inscrite dans un programme de rénovation, doit être mieux reliée au centre-ville, sans doute à travers l'intégration d'un espace culturel au sein de la Ville et à un aménagement adéquat des traversées du boulevard. Il faut aussi créer une salle polyvalente pour accueillir des manifestations diverses, un lieu adapté à la ville et à ses besoins.

Dans le même ordre d'idées, il faut également :

- structurer un pôle événementiel sur la Plaine des Manœuvres, modulable selon les événements, rencontrant également le besoin de lieux de loisirs, de sports et de promenades (pendant son non-usage événementiel) tout en conservant son aspect « plaine » à la partie centrale ;
- créer une «fabrique culturelle» pour que les opérateurs culturels disposent d'espaces de création, de répétition et d'accueil des journalistes.

Après leur formation, les jeunes artistes pourraient avoir envie de rester à Tournai ou en Wallonie picarde grâce à la création de deux espaces «Jeunes et Création», comme laboratoire et lieu de valorisation professionnelle:

- l'un destiné aux groupes de rock, comprenant un lieu de répétition, du matériel de base (éclairage, son...) et un espace pour organiser des présentations aux journalistes et aux promoteurs;
- l'autre destiné aux plasticiens et designers, comprenant des ateliers et un espace de valorisation. Le choix du matériel de base pourrait se faire en concertation avec des professeurs de l'Académie et de la Haute Ecole Saint-Luc, ainsi qu'avec le Centre de la Tapisserie et le CERIST (pôle textile).

A ces lieux de création, s'ajoutera aussi la Maison de la vie associative et des loisirs. Ce lieu de réunion, de coordination, de rencontre entre toutes les associations permettra aussi à celles qui sont impliquées dans l'organisation d'événements de procéder à des rencontres techniques qui identifient clairement les démarches à accomplir.

Cette Maison des Associations garantira aussi des économies de moyens pour les associations mais une augmentation de l'efficacité à travers la mutualisation des outils et des savoirs. Elle sera un moteur inter-associatif visant à fédérer et coordonner les énergies et la communication autour de projets locaux.

Marketing territorial: l'image de marque de la ville

Avec un patrimoine classé à l'UNESCO, Tournai, ville d'art, d'histoire et d'événements mais aussi ville à la campagne, doit au moins doubler le nombre de touristes accueillis chaque année et redevenir la destination trois étoiles qu'elle était il y a plusieurs décennies.

D'abord, il s'agit d'organiser l'Office du Tourisme en le faisant fonctionner dans le cadre d'un partenariat à définir avec la Maison du Tourisme dans une structure neuve mobilisée autour de l'objectif d'augmenter l'attractivité de la Ville. L'Office du Tourisme sera le point central d'information de la Ville. D'ici au printemps prochain, nous avons une magnifique opportunité puisque le nouvel Office du Tourisme de la Place Paul-Emile Janson sera opérationnel.

Cette évolution implique de concevoir et de présenter les contenus, afin de donner vie aux lieux et de mettre les voyageurs en contact avec les habitants. Le bureau d'information touristique doit être un lieu d'affirmation de l'image de marque de la Ville, mêlant humain et technologie de pointe: nouveau site internet, recours aux possibilités des TIC (réalité augmentée, QRCode, MP3, MP4, traces GPS, site web mobile...) pour renforcer les services et l'attrait auprès des publics «jeunes» et «tendance» mais aussi afin que les TIC contribuent à la promotion du Tourisme en dehors de nos murs.

Cette nouvelle stratégie doit permettre de positionner Tournai comme un véritable «produit» touristique, coordonner les événements touristiques et culturels majeurs de ces prochaines années: Bouvines 2014, Mons 2015, la commémoration de 14-18.

Autour des monuments classés de Tournai mais aussi dans la Ville, avec l'appui des Guides de Tournai, une politique volontariste de valorisation de l'accueil, du patrimoine doit être mise en œuvre. Les visites guidées constituent un outil de découvertes privilégié de Tournai. La programmation, la dynamisation, les thématiques, les parcours classiques et originaux, la fréquence et l'organisation professionnelle des visites sont autant d'axes de la réflexion à mener.

Le tourisme est une activité économique importante. Outre les partenariats à développer avec le secteur privé, Tournai doit pouvoir disposer d'un pôle de loisirs. Le site des carrières de l'Orient pourrait devenir le parc périurbain de Tournai, relié par des modes de déplacement doux au centre-ville: piscine, patinoire, accrobranche, barques,... Des contacts visant à sensibiliser les investisseurs privés seront entrepris.

Le tourisme culturel constitue pour Tournai un vecteur de développement important.

Le Quartier Cathédral doit redevenir le cœur palpitant de la ville. Rénovation et mise en valeur du centre mais aussi de la Cathédrale constituent autant d'atouts pour son développement. Il s'agira donc de le renforcer par une mixité de fonctions: visites touristiques, commerces, Horeca, bureaux, logements, vie sociale et estudiantine, animations et événements.

L'autre potentiel à valoriser est bien sûr l'Escaut. Le fleuve permet à la fois de développer du tourisme, du loisir mais également d'envisager une nouvelle manière de se déplacer dans Tournai, tout en inscrivant Tournai dans la dynamique du tourisme fluvial à l'échelle de l'Eurométropole et en lien avec les réseaux wallon, flamand et néerlandais.

Les Musées doivent constituer un pôle muséal et s'inscrire dans une politique patrimoniale et culturelle digne de la ville de Tournai.

A l'exception du Musée des Beaux-Arts, de celui d'Histoire naturelle et dans une moindre mesure, de celui de la Tapisserie, les musées de Tournai souffrent de leur état actuel marqué par une scénographie ancienne et la multiplication des implantations. Cette vitrine touristique doit être structurée pour révéler tout son potentiel au public.

Nous réfléchissons à l'opportunité d'offrir un lieu de découverte visant à expliquer aux Tournaisiens et aux visiteurs la richesse historique de la Ville de Tournai sur le concept d'un centre d'interprétation ou d'un vrai musée d'Histoire.

En outre, un autre musée manque à Tournai : celui qui doit accompagner la Cathédrale pour y mettre en valeur son histoire, son patrimoine mobilier et, par le biais d'une crypte archéologique ouverte aux visites, les éléments de valeur exceptionnelle qui ont été découverts sous elle.

Dans un tout autre ordre d'idées, avec une collection de plus de 2000 marionnettes, le Musée des Arts de la Marionnette s'impose comme un des pôles attractifs à développer en termes de tourisme familial et professionnel.

La politique événementielle de la Ville doit être structurée et s'inscrire dans une stratégie d'image et d'attractivité.

Les activités culturelles, touristiques, gastronomiques, sportives, cyclo-touristiques, populaires et événementielles doivent être répertoriées afin d'identifier les lacunes, dans le contexte de la Wallonie picarde et de l'Eurométropole. En inscrivant les événements dans une stratégie à plus grande échelle, en les fédérant, leur visibilité se trouvera renforcée.

Cette réflexion doit s'appuyer sur des partenariats avec le secteur privé afin d'obtenir des moyens complémentaires pour défendre les choix stratégiques.

Dans ce contexte, il s'agira d'aider à la réappropriation des Quatre Cortèges par les quartiers et les écoles, en prenant appui sur la dynamique associative et créative, et de repenser la Grande Procession de Tournai pour continuer à faire d'elle un des piliers de la « mythologie » tournaisienne.

Un événement majeur pourrait être lancé avec l'appui des forces vives locales afin d'attirer de nouvelles clientèles à Tournai.

Autour des quartiers, des villages, une nouvelle dynamique doit se créer, pour tisser ou retisser du lien dans un objectif social mais aussi culturel, touristique et associatif.

Cultiver l'associatif

La Maison des Associations apportera rapidement une réponse concrète, logistique aux associations mais elle ne sera pas la seule. D'une manière globale et à travers les Etats généraux de l'Associatif, il s'agit de reconnaître, de soutenir de manière juste la dynamique associative pour en dresser l'inventaire et mettre en concordance les attentes des associations et de la population.

Valoriser le potentiel de la couronne verte de Tournai

- Autour des villages développer le tourisme;
- Producteurs locaux, gîtes, randonnées: valoriser les atouts;
- Privilégier des pôles à améliorer et à développer.

Balades, promenades, escapades gastronomiques... Les villages de Tournai constituent de véritables atouts dans la stratégie de développement touristique de la Commune. Les opérations «cœur de village» et l'approche paysagère renforcent la qualité et la douceur de vie dans notre entité.

Les villages seront valorisés davantage encore à travers quatre types de filières:

- La gastronomie et les produits locaux: promotion de fermes-auberges, de restaurants et bistrotts de terroir, de comptoirs de produits régionaux, de points de vente à la ferme et de magasins et services de livraison bio ;
- L'hébergement rural (hôtels, gîtes et chambres d'hôtes) peut être développé complémentirement à l'offre hôtelière du centre-ville. La promotion continuerait à être assurée par la Maison du tourisme de la Wallonie picarde;
- La randonnée pédestre et équestre: la Wallonie picarde compte 700kms de randonnée pédestre dont 100kms sur la commune de Tournai et 300kms de randonnée équestre, dont 70kms sur Tournai.

Notre Ville s'inscrit ainsi dans un maillage à l'échelle de la Wallonie picarde qui doit être renforcé et mieux articulé encore avec le réseau wallon et ceux des territoires voisins, français et flamand;

- Le vélo: la Wallonie picarde vient d'achever son schéma directeur du vélo qui sera mis en œuvre pour 2013. Tournai s'inscrit dans ce dispositif, en lien avec le Ravel wallon et en connexion avec les territoires voisins. Au-delà du maillage de la Wallonie picarde, deux axes seront particulièrement privilégiés: Tournai-Bouvines, par l'ancien chemin médiéval, et Tournai-Lille-Courtrai, dans le cadre de l'Eurométropole. Il est à noter également qu'à terme, Tournai sera reliée à Bruxelles via la Ligne 87 du Ravel, à travers le Parc naturel du Pays des Collines. Enfin, Tournai s'inscrit également dans la politique cyclable du Gouvernement wallon, à travers une cinquantaine d'actions reprises dans un schéma directeur de développement et de valorisation du vélo à Tournai.

Des pôles seront développés de manière complémentaire:

- le site du Mont-Saint-Aubert, via le repositionnement de l'hôtel Floréal Panoramique et de son parc, la valorisation touristique du sommet du mont et le développement de nouvelles fonctions visant à l'attractivité du site;
- les carrières et les sites des fours à chaux de Chercq et de Vaulx, intégrant une connexion par mobilité douce avec le centre-ville de Tournai (Ravel), réflexion sur la valorisation paysagère à l'échelle du bassin carrier (notion de «chaîne des lacs»), renforcement de l'exploitation touristique (circuits de visite) et recours au secteur privé pour la valorisation des sites;
- les actions de la Fondation FAMAWIWI seront soutenues et valorisées par le Collège ;
- les collines de Thimougies et la randonnée pédestre;
- le village de Templeuve, par la valorisation du Bois Dossemmer, du Château de Templeuve, de la brasserie Cazeau;
- la Vallée du Rieu de Barges, par l'organisation de la commémoration de la Bataille de Bouvines.

En termes d'aménagement et de marketing territorial, l'ancrage des villages du Nord de Tournai au sein du Parc Naturel du Pays des collines, de même que l'ancrage des villages du Sud dans le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, représentent un enjeu important de positionnement pour l'entité, à l'interconnexion des deux parcs naturels de Wallonie picarde.

Sport, de l'épanouissement à la créativité

- Défendre et valoriser le sport pour tous;
- Promouvoir l'excellence;
- Optimiser l'utilisation des infrastructures.

Le sport est à la fois facteur d'épanouissement personnel et élément d'attractivité de la Ville. Il mêle clubs privés et structures publiques, soit plus de 300 clubs et associations. Ce foisonnement de disciplines et la multitude de ces dynamismes requièrent la meilleure attention et aussi la définition d'une politique sportive qui rencontre ces différentes logiques, qui réponde aux attentes des publics amateurs, handicapés ou professionnels.

A travers un inventaire précis des clubs, des disciplines et des infrastructures, il s'agira de définir et mettre en œuvre une politique sportive pour tous qui stimule la pratique du sport chez les enfants, les aînés, les personnes handicapées... La création des chèques-sport via l'Echevinat des Sports et le CPAS pourra renforcer également l'accès au sport en luttant contre l'exclusion sociale. Le sport est un apprentissage de la citoyenneté, de l'esprit d'équipe et toutes les formes de violence dans et autour du sport doivent en être exclues.

Un conseil sportif apportera clarté et efficacité à la politique sportive tournaissienne et permettra de rencontrer les différents objectifs: promotion de la santé, souci d'excellence, partenariat avec le secteur privé, formation scolaire et sportive, événementiel sportif, ... Le Conseil sportif dynamisera l'utilisation des structures comme le Hall sportif et favoriser le soutien aux sports moins connus tels que le football américain, le baseball, le softball, ...

La coupole sportive garantira une utilisation optimale des infrastructures existantes. Infrastructures qui se développeront aussi dans les villages: à Kain, à la RUSTA, à Froidmont et Templeuve.

Quoiqu'il en soit, en matière d'infrastructures sportives, la priorité de la mandature qui débute sera axée sur la mise à niveau des infrastructures existantes afin de permettre l'accueil des sportifs dans de bonnes conditions.

Enfin, l'événementiel sportif constitue un élément d'attractivité important. Par des partenariats accrus avec le privé, la politique sportive de la ville pourra soutenir des événements majeurs.



4. AGIR POUR ATTEINDRE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

- Valoriser et exploiter les atouts de la Wallonie picarde en matière d'environnement, de production d'énergies renouvelables et de technologies vertes;
- Véhiculer l'image d'une région performante et attrayante;
- Créer une structure de gouvernance qui respecte les principes d'un développement alliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Le développement durable est un contrat entre chaque citoyen et chaque niveau de pouvoir. Les acteurs publics tournaisiens ont choisi d'engager notre Ville dans cette voie et se doivent de montrer l'exemple. Chaque initiative prendra en compte son impact sur le développement durable. Chaque axe stratégique doit intégrer les enjeux énergétiques et climatiques et les croiser avec les besoins prioritaires des citoyens: emploi, cadre de vie, propreté, sécurité. Notre Ville veut s'engager sur une politique d'économies d'énergie à la fois stricte, originale et bien pensée.

Environnement

La protection de l'environnement nécessite l'adhésion et la participation de chaque citoyen et de chaque institution. C'est un enjeu collectif. L'opérateur public doit être exemplaire en cette matière.

L'objectif est de faire de Tournai un bassin de vie de référence en la matière, un territoire à énergie positive.

Propreté

En cette matière, la Ville de Tournai s'engage à/ à ce qu':

- renforcer les services existants (réseaux de bulles à verre, poubelles publiques avec cendriers, services de collecte de proximité, ressourceries, gestion des dépôts sauvages...);
- soutenir la construction, par l'intercommunale Ipalle, d'un troisième parc à conteneurs sur le territoire ainsi que l'agrandissement des deux premiers parcs (Froyennes et Bastions);

- intensifier la communication vers des publics cibles (aînés, étudiants, nouveaux habitants...) afin de les sensibiliser aux règles applicables en matière de collecte et de tri des déchets;
- poursuivre les infractions. La lutte contre les incivilités constituera une priorité de la politique communale, en concertation avec les autorités judiciaires (sanctions administratives, services d'intérêt généraux...);
- responsabiliser les citoyens afin de les sensibiliser au fait qu'ils peuvent être acteurs de la politique de propreté de la Ville en remplissant leur obligation, notamment, en matière d'entretien de leur trottoir. Une commune propre améliore notre cadre de vie et le sécurise ;
- à l'instar de la Commune d'Ath, le fleurissement de l'entité soit une priorité sachant que cette dynamique contribue à rendre la commune agréable et incite les citoyens à faire de même.

Aménagements durables

Il s'agira de:

- développer les espaces verts et de les gérer de manière différenciée afin de préserver la biodiversité;
- créer ou aménager des parcs et des places de manière participative;
- reconquérir les friches, par exemple, par le développement de jardins partagés (qui pourront être dynamisés et mis en réseau à travers toute l'entité);
- sensibiliser les acteurs ruraux au bon aménagement des parcelles de cultures (ce qui participe également à la lutte contre les inondations);
- amplifier la politique d'investissement dans la valorisation du patrimoine (pierre et eau) qui fait la fierté de Tournai et attire des touristes du monde entier;
- réaliser des aménagements plus pérennes. Ainsi, le site de l'Orient devra être optimisé et modernisé afin de constituer un véritable espace de détente et de sport, convivial et ouvert à tous;
- améliorer l'entretien du réseau d'égouttage, des fossés et rieux.

Amélioration de la qualité de l'air et de réduction du bruit

La Ville s'engage à mettre en œuvre, en concertation avec les autorités régionales et les industriels concernés, toute action spécifique permettant de limiter au maximum les nuisances et impacts environnementaux liés à la présence de plusieurs entreprises lourdes sur le territoire. Cela passera, par exemple, par la pose de panneaux anti-bruit au niveau des voiries à haute densité de circulation.

Promotion d'une alimentation plus durable

Comme dit supra, la Ville soutiendra le développement de cantines durables dans l'enseignement communal, couplées à des projets d'établissements favorisant l'utilisation de produits locaux et/ou bio, tout en faisant une priorité de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans ce contexte, des échanges d'expérience pourront être organisés au sein de l'Eurométropole, la région Nord-Pas-de-Calais étant engagée dans un programme pilote de réduction du gaspillage alimentaire, à travers le projet européen *GreenCook*. Une synergie avec l'action «jardins partagés» et les écoles d'horticulture sera envisagée dans ce cadre.

Energie

La politique d'investissement de la Ville sera clairement orientée afin de permettre une meilleure maîtrise de la consommation énergétique et de promouvoir la production d'énergies renouvelables soit autant d'actions qui ont un impact bénéfique sur l'environnement tout en générant des économies financières.

Dès lors, la Ville s'engage à mettre en place une véritable politique de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer au maximum son indépendance énergétique. Nous souhaitons que Tournai s'inscrive, en cela, dans le droit fil des engagements de la «Convention des Maires» qui réunit déjà plus de 350 villes signataires, dont Paris, Grenoble, Lille ou Liège.

Par ce biais, nous voulons que la Ville s'engage à relever les défis climatique et énergétique d'ici 2020, avec pour objectif d'atteindre, au minimum:

- 20 % de réduction de ses consommations énergétiques;
- 20 % de réduction des émissions de CO₂;
- 20 % de production d'énergies renouvelables.

Pour rencontrer cet objectif ambitieux au niveau local, la majorité s'engage à ce que la Ville:

- réalise un inventaire de ses émissions de CO₂ et du potentiel énergétique sur son territoire (réduction de la consommation et production de renouvelable);
- finalise le cadastre énergétique des bâtiments communaux. Celui-ci évaluera les travaux nécessaires pour rendre les bâtiments moins énergivores, établira des priorités et chiffrera l'économie potentielle ainsi que le bénéfice environnemental. Il prendra en compte des aides octroyées par les différents niveaux de pouvoir et, notamment, par le Gouvernement wallon. Ce cadastre sera associé à un monitoring qui permettra un suivi régulier des consommations afin de vérifier l'efficacité des investissements consentis;
- développe, en partenariat avec le Logis Tournaisien, des projets de logements à haute performance énergétique. Par ailleurs, pour les opérations dont elle sera directement porteuse, la priorité sera mise sur les projets durables tant pour les nouveaux bâtiments que pour la rénovation du bâti existant. Outre la construction de sites nouveaux, la majorité soutiendra le développement d'emplois et de cursus de formation de qualité au sein des différentes filières des métiers du bâtiment;
- mette en place un programme de développement de l'énergie renouvelable. Sur base de l'analyse du potentiel renouvelable, la Ville établira un programme d'investissements en matière de production d'énergies renouvelables:
 - Celle-ci poursuivra la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, sur base des consommations actuelles et futures;
 - La Ville sera attentive au développement éolien tout en veillant aux intérêts environnementaux, paysagers et de santé publique. Dans ce cadre, les implantations situées à proximité des pôles d'activité économique seront favorisées, en collaboration avec l'IDETA.

Logement

En termes de logement, nous souhaitons que la politique initiée dans le cadre des ancrages communaux soit poursuivie et amplifiée.

Par ailleurs, nous défendons:

- la redynamisation de quartiers et des villages via la réhabilitation d'anciens bâtiments en logements publics ou privés. Ces opérations devront veiller à harmoniser l'intégration au quartier avec les contraintes urbanistiques, énergétiques et de sécurité. Une attention particulière sera portée à la création de logements adaptés et adaptables aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite;
- la rénovation et l'entretien du parc de logements publics existants sera notre priorité;
- la concrétisation d'un projet urbain d'éco-quartier à créer entre la gare, l'Escaut et le Faubourg Morel;
- l'intensification par l'AIS de la prise en gestion et de la location de logements conventionnés dans le centre-ville mais aussi dans les villages.

Afin de mener une politique cohérente en matière de logement, la Ville de Tournai créera une Maison de l'Habitat s'adressant à tous les habitants de l'entité tournaisienne ou à toute personne souhaitant s'y établir.

Cet espace permettra d'accompagner toute personne qui cherche à vendre, à acheter ou à louer.

Toute démarche doit être centralisée grâce à un partenariat actif avec les différents acteurs du Logement: Ville, Logis Tournaisien, Agence immobilière sociale (AIS), CPAS, Association Droit Au Logement pour tous (DAL), Maison des Notaires, Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie (FLFNW), Sociétés de Prêt, Service d'Aide à l'Intégration Sociale (SAIS), guichet de la Région wallonne, agences immobilières, Institut de Défense sociale, Infor Jeunes, ASBL Gestion Centre-Ville, ReLais, Service Incendie,...), le but étant ainsi de guider les citoyens dans les problématiques du logement qu'ils rencontrent.

Pour le public plus fragilisé, la Maison de l'Habitat doit pouvoir assurer un accompagnement social personnalisé visant à l'autonomie des personnes dans leur logement.

Pour mener ces politiques à bien, la Ville continuera également à travailler en étroite collaboration avec le Logis Tournaisien et l'Agence immobilière sociale.

La mobilité

Nous entendons mettre en œuvre une politique de mobilité qui soit en adéquation avec le développement durable en réduisant les effets néfastes sur l'environnement et la santé et qui visera à améliorer la sécurisation des usagers de mode doux mais qui permette tout autant un développement économique. C'est en ce sens que sera adapté le plan communal de mobilité.

Pour ce faire, la majorité s'engage à:

- faire de Tournai une ville modèle en termes de mobilité douce au travers d'actions comme:
 - la poursuite du projet-pilote de communes cyclables dans le cadre du plan Wallonie cyclable;
 - la «piétonisation» du cœur historique de la Ville (mise en zone 20, aménagements infrastructurels);
 - la mise en place de navettes entre les différents parkings de délestage situés aux abords de la ville et l'intra-muros;
 - la participation aux actions de la «journée sans voiture»;
 - l'installation, en différents points stratégiques, de bornes de rechargement pour les véhicules électriques.
- comme indiqué supra, le plan de mobilité prendra en considération le développement économique de la Ville. Ce qui impliquera d':
 - adapter le plan de stationnement afin de mieux le faire coïncider avec les attentes des citoyens et des commerçants;
 - envisager un système de navettes vers les zones d'activités économiques;
 - sensibiliser les citoyens au covoiturage;
 - favoriser la fluidité du trafic en étudiant les manières de résorber les différents points noirs routiers;
 - défendre auprès de la SNCB une augmentation de l'offre de trains vers la France et la Flandre à partir de Tournai, notamment vers Lille et Courtrai.
- Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement du parc automobile de la Ville, l'impact en termes d'émission de CO₂ sera pris en compte.

Par souci d'exemplarité, un projet pilote d'utilisation de véhicules électriques sera initié au sein des services communaux. Le covoiturage entre collègues sera encouragé. Des formations à la conduite douce seront proposées aux fonctionnaires communaux.

Plus généralement, la majorité mettra sur pied un programme de sensibilisation de la population et du personnel communal au développement durable.

Celui-ci sera articulé autour de thématiques spécifiques (utilisation rationnelle de l'énergie, mobilité,...) et sera décliné par public cible (écoles, aînés, agents administratifs,...), en mettant l'accent sur l'engagement effectif de chacun (au-delà de la simple prise de conscience).

Au sein de la Ville, un groupe de travail transversal participatif (EcoTeam) sera mis en place et accompagné afin de concevoir puis de mettre en œuvre un plan d'actions approprié par les agents communaux (les projets liés au développement de la conduite douce et du covoiturage, par exemple, pourront être portés par l'EcoTeam, de même qu'un plan de réduction des consommations d'énergie dans les locaux communaux).

Afin de mettre en œuvre ces politiques, un partenariat sera envisagé avec «Espace Environnement», organisme d'intérêt public qui travaille avec les citoyens, les associations, les entreprises et les pouvoirs publics.



5. AGIR POUR RELEVER LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ URBAINE ET RURALE

- Créer un climat serein d'un bout à l'autre de l'entité;
- Mener une politique cohérente en matière de revitalisation urbaine et rurale afin de rendre Tournai et ses villages toujours plus attractifs et accueillants;
- Assurer l'attractivité commerciale et touristique de l'entité, tout en améliorant le bien-être des habitants.

Prévention et sécurité

Garantir à chaque citoyen de vivre en sécurité sera une des premières priorités de la majorité. C'est une condition nécessaire pour améliorer la qualité de la vie, renforcer la cohésion sociale et assurer notre développement économique.

Dans cette perspective, en concertation avec l'ensemble des acteurs de la prévention et de la sécurité au sens large, la commune adoptera une note-cadre de prévention et sécurité afin de déterminer ses priorités dans ce domaine. Cette note-cadre s'articulera avec le plan zonal de sécurité approuvé par le conseil zonal de sécurité.

1. Préserver les lieux publics pour les rendre plus sûrs et appliquer effectivement les sanctions administratives

Les aménagements urbains, tels que les places, les rues, les parcs ont une large influence sur la perception que nous avons de notre propre sécurité. Il est donc essentiel de poursuivre les investissements qui rendent les lieux publics plus conviviaux et plus sûrs.

Tous les actes d'incivilité et les nuisances qui en découlent (tags, dépôts de déchets clandestins, détériorations d'équipements collectifs, nuisances sonores ...) doivent être rapidement constatés et leurs auteurs poursuivis, notamment par une application effective des sanctions administratives communales.

Ainsi, après avoir réalisé une étude tant financière que scientifique, la majorité inscrira prioritairement un plan d'investissement visant à équiper les artères identifiées par l'étude, de caméras de surveillance et ce, dès 2014.

En outre, si l'installation de caméras aura un effet dissuasif sur la criminalité, l'autorité publique identifiera avec les citoyens et les commerçants, les lieux jugés insécurisant et devant être aménagés (par exemple, améliorer l'éclairage public, modifier la signalisation routière, indiquer un numéro d'appel en cas de défectuosité,...).

Avec la collaboration de la commune et de l'intercommunale IPALLE, des points de contact centralisés largement accessibles à tous (numéro ou e-mail) seront mis en place pour procéder au nettoyage et à la réparation rapides de détériorations des lieux publics (par exemple les tags) et à l'enlèvement des déchets déposés clandestinement. Pour la mise en œuvre de cette politique, l'intercommunale IPALLE sera associée.

Par ailleurs, le traitement des «points noirs» en matière de sécurité routière sera également suivi afin de mieux protéger les citoyens tournaisiens (par exemple, déployer des agents de police, des gardiens de la paix ou des surveillants habilités, installer des radars de vitesse, assurer une meilleure signalisation,...). Enfin, lors des arbitrages budgétaires liés à la rénovation des voiries, le critère inhérent à la sécurité sera prioritaire.

2. Renforcer la police de proximité au service de la population

Le rôle de la police de proximité, en particulier de la police de quartier, est essentiel en matière de service public à la population, tant dans le domaine de la prévention que dans celui de la répression de la délinquance.

L'objectif est de renforcer la police locale afin de rencontrer les préoccupations réelles des citoyens qui sont demandeurs de pouvoir vivre dans leur entité de manière sereine.

Dès lors, la Ville de Tournai s'engage à atteindre, dans les meilleurs délais, la norme KUL (non atteinte à ce jour) avec pour objectif de permettre une occupation de terrain plus soutenue, dans les quartiers de manière générale et dans les endroits où naissent des foyers d'insécurité en particulier.

Ce complément de personnel permettra également la mise en œuvre de dispositifs policiers lors d'événements de masse (culturels, sportifs, folkloriques) et de la vie festive.

Dans cette perspective, une réorganisation des services internes de la police sera possible afin de permettre aux policiers sur le terrain d'être déchargés de certaines tâches administratives qui pourront être ainsi assurées par les civils formés à cet effet.

L'objectif est de/d' :

- garantir l'efficacité des interventions et du traitement des appels urgents pour une prise en charge rapide et humaine des plaintes et des demandes des citoyens (par exemple, système de Télé-police pour les commerçants);
- améliorer l'aide de première ligne aux victimes pour les assister rapidement dans leurs démarches et assurer une gestion efficace de leur dossier;
- mieux faire connaître à chaque citoyen son agent de quartier afin d'assurer un contact étroit et permanent entre la population et la police, facilitant l'accessibilité de cette dernière.

3. Développer des actions coordonnées et intensifier les partenariats

Même si la police est un élément central dans la lutte contre l'insécurité, d'autres instances ont également un rôle majeur à jouer. L'ensemble des acteurs concernés par la sécurité sont des maillons indispensables de la chaîne «sécurité».

A ce titre, la police et la Ville de Tournai doivent interagir. La collaboration sera optimisée en :

- améliorant le flux d'information entre leurs services ;
- précisant certaines règles de fonctionnement;
- accentuant la concertation.

Le règlement général de police sera retravaillé, notamment en y incluant de nouvelles dispositions soumises à sanction administrative en cas de non-respect. Plus particulièrement, sur le terrain, l'on développera davantage encore la coordination entre la police, les gardiens de la paix et les fonctionnaires ayant en charge la prévention. Le renfort de la police fédérale continuera à être sollicité de façon à appuyer l'action de la zone de police par rapport à certaines problématiques, notamment en cas de recrudescence de phénomènes transfrontaliers, ou encore pour faire face à des missions liées à la présence d'un palais de justice, d'une prison et d'une institution de défense sociale.

Enfin, à l'occasion de l'élaboration du nouveau plan zonal de sécurité 2013/2016, la concertation avec les acteurs du monde judiciaire (parquet) sera approfondie, afin qu'une réponse encore plus rapide et plus appropriée puisse être apportée aux faits les plus inquiétants (agressions, vols avec violences,...) ou dérangeants (vols dans véhicules, dégradations,...).

4. Soutenir et dynamiser les projets de prévention

La sécurité doit contribuer à renforcer la cohésion sociale. Pour cela, la commune soutiendra le développement de projets de prévention, de technoprévention, d'accompagnement des victimes et les modes alternatifs de résolution des conflits via notamment les services de médiation.

La Ville de Tournai avec le concours de la Police et du Service d'Aide à l'Intégration Sociale (SAIS) veillera à la création d'un organe de réflexion, sorte d'observatoire objectif et neutre, qui analysera à brève échéance, les évolutions des phénomènes de criminalité et de nuisances en vue d'adapter au plus vite les actions préventives et de sécurité.

De nouveaux moyens de financement seront étudiés afin d'envisager le recrutement et le déploiement de gardiens de la paix et de surveillants habilités, à la sortie des écoles, en vue de renforcer leur présence aux endroits et aux moments sensibles (en soirée, par exemple).

Les moyens financiers pour ces recrutements seront recherchés au travers des outils de mise à l'emploi des instances fédérales et/ou régionales afin de permettre de recruter des profils mieux à même de gérer des situations difficiles. Elles viendront ainsi en soutien aux gardiens actuels qui assurent utilement une présence de l'autorité publique.

En outre, une réorganisation globale du service du SAIS sera également l'une de nos priorités afin que certaines fonctions-clés soient redéfinies tout en gardant un partenariat avec d'autres services (communaux, associatif, services de police,...).

Cette réforme du SAIS permettra d'intensifier:

- l'aide à la gestion de la politique de prévention menée au sein de la commune;
- le service au citoyen en matière de prévention des nuisances et singulièrement celles inhérentes aux nuisances nocturnes. A ce titre l'expérience menée en Flandre d'Horeca coach semble être une piste devant être exploitée.

5. Développement technologique au profit d'une police plus efficace

Afin de limiter la charge administrative liée au traitement de nombreuses demandes et en vue de réduire la consommation de papier, une plateforme combinant numérisation de documents et gestion automatisée de l'échange de courrier sera implémentée.

Dans le même ordre d'idées, la possibilité de recourir à des applications développées par exemple sur smartphone sera étudiée (concept de SmartCity).

L'utilisation du système de cartographie récemment acquis sera également approfondie. Ses atouts sont en effet déjà multiples:

- orientation plus performante de l'effort de recherche par une visualisation spatio-temporelle précise des phénomènes d'insécurité;
- élaboration des plans d'accidents par du personnel administratif libérant ainsi les policiers de tâches de bureau, ...

La géolocalisation des effectifs sur le terrain, au départ de la technologie ASTRID (gestion de la communication), permettra quant à elle une meilleure occupation du territoire, une meilleure guidance des équipes.

En outre, cet outil renforcera la transparence quant à l'action concrète de la police vis-à-vis de la population.

Enfin, comme signalé ci-dessus, la vidéosurveillance retiendra notre attention. L'installation d'un réseau de caméras bien pensé nous semble en effet être un moyen adapté à la lutte contre l'insécurité.

Outre son effet dissuasif potentiel, ce système pourra également être exploité comme instrument d'aide à l'enquête ou à la gestion des événements de masse et du trafic.

Des secours rapides et efficaces

Le droit pour chaque citoyen de bénéficier de secours rapides et adéquats est une priorité.

C'est pourquoi, la Ville de Tournai s'engage à la/l'

· poursuite de la modernisation du matériel et des infrastructures afin d'améliorer la qualité et la rapidité des secours, ainsi que les conditions de travail du personnel;

· amélioration de la formation de base, de la formation continuée et de l'entraînement des pompiers et des secouristes-ambulanciers afin de garantir la qualité des interventions et la sécurité des intervenants;

· organisation de campagnes de prévention (par exemple, campagnes de sensibilisation au secourisme et aux premiers soins, cadets du feu, prévention d'incendies domestiques, ...);

. rester attentive au positionnement de Tournai au sein de la future zone de secours, considérant qu'il s'agit, à ce jour, du principal service incendie de la Wallonie picarde.

Affirmer l'identité de l'entité pour améliorer son attractivité

La commune de Tournai affirmera son identité visuelle au travers de différentes initiatives, comme le marquage des six entrées de ville (drèves, ronds-points) via des aménagements sobres mais spécifiques.

Ces aménagements permettront de donner au visiteur une image attractive de la Ville dès le premier abord: traitement paysager, signalétique de bienvenue et d'information, signalisation directionnelle vers les quartiers et les parkings... Cette initiative sera prise de la même manière pour l'ensemble des entrées de villages.

Nous procéderons également à un marquage des huit quartiers de Tournai (Centre historique, Quartier Saint Brice, Quartier Saint Piat, Quartier de l'Hôtel de Ville, Quartier du Château, Quartier Saint Jacques, Quartier Sainte-Marguerite, Quartier de la Madeleine) afin d'affirmer leur identité auprès de leurs habitants et des visiteurs.

Il est essentiel d'y valoriser, également, le patrimoine afin de donner davantage d'identités et de sentiments d'appartenance aux quartiers de Tournai.

Le renforcement de l'identité de la ville et des villages passera en outre par l'implantation d'un mobilier urbain intégrant une dimension artistique.

Dans ce contexte et dans le respect des règles de marché public, nos designers locaux seront sollicités.

La Ville de Tournai lancera des opérations «cœur de village» afin de valoriser les places de villages par des aménagements visant à rendre ses lettres de noblesse à la ruralité.

Valoriser la trame verte dans une optique de convivialité des espaces publics

La présence de la nature est essentielle en ce qu'elle participe tant à son image qu'à la qualité de la vie qu'on y trouve. Nous souhaitons élaborer un plan paysager de l'entité dénommé «grand paysage tournaisien» permettant de tisser, de recoudre et de révéler notre patrimoine vert.

Ce plan impliquera la revalorisation paysagère des boulevards et l'aménagement paysager des entrées de Ville (les «portes») et des axes de pénétration (Rue de la Madeleine, Rue Saint-Martin, Rue Royale...).

Nous porterons également une attention particulière sur les magnifiques parcs que compte l'entité. Ceux-ci doivent être des lieux de vie à part entière.

Nous soutiendrons le développement d'un parc périurbain sur le site de l'Orient appelé à devenir l'aire de loisirs des citoyens et des villageois, un lieu de délasserment, de défoulement, de jeu et de repos, mais aussi un lieu où l'habitat sera présent. L'aménagement de ce type d'espace permettra de rendre l'environnement plus sécurisant.

Reconquérir l'Escaut

La présence d'un cours d'eau est un élément marquant pour une Ville. Tournai a, à ce titre, une formidable carte à jouer dans son dialogue avec l'Escaut. Nous poursuivrons la requalification des quais, notamment sur la rive droite. Cela implique, aussi, de multiplier les aménagements connectant le fleuve avec les pôles d'attraction et les itinéraires de randonnées et de promenades.

Nous valoriserons davantage la halte fluviale -qui doit contribuer à l'ambiance et au charme du lieu- par un aménagement des quais et une connexion terrestre agréable avec la ville;

Enfin, nous étudierons la faisabilité d'un port de plaisance dans la ville nouvelle (au-delà du Pont des Trous).

Intensifier l'image de «ville en mouvement» et mener une politique cohérente d'aménagement à haute qualité d'usage

Nous souhaitons proposer aux Tournaisiens d'élaborer une stratégie de renouvellement urbain pour les grands ensembles fonciers à développer ou à reconvertir. Il s'agit de construire les quartiers de demain, notamment, sur le croissant formé par les espaces Morel, le plateau de la gare, l'îlot «Imagix», le quai Casterman et le quai des Vicinaux.

Ces «**quartiers en mouvement**» seront marqués par un souci élevé de qualité paysagère, architecturale et environnementale, afin de générer un projet de «l'après-pétrole». Nous souhaitons faire de ces ensembles urbains des quartiers multifonctionnels, propres à minimiser les déplacements tout en étant connectés aux réseaux de transports collectifs et aux itinéraires dédiés aux modes de déplacement doux.

L'Atelier du futur pour la ville de demain

Pour «penser l'avenir» de manière cohérente, durable et visionnaire, nous proposons d'instituer, de manière participative, au niveau de la Ville de Tournai et en relation étroite avec elle, un **Atelier du Futur** dont l'objectif serait de réfléchir à la ville de demain, de façon interactive.

Ce processus expérimental et innovant permettra de mettre en place une structure et une initiative susceptibles d'amener la Ville de Tournai à effectuer un saut qualitatif conséquent en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage urbain, d'écologie et de développement durable. Cette démarche qualitative s'inscrira dans l'émergence de plus en plus prégnante de l'attention portée à la qualité de vie à laquelle l'architecture contemporaine contribue.

Cet organe destiné à encadrer qualitativement le développement architectural, urbanistique et territorial de Tournai permettra d'insuffler une dynamique visant à valoriser son image au sein de l'Eurométropole, à l'échelle de la Wallonie, du pays et du Nord de la France.

Nous voulons ainsi faire de Tournai la ville emblématique d'un mariage réussi entre architecture, visions patrimoniale, contemporaine et novatrice.

Nous souhaitons, en outre, **gérer les espaces structurants comme autant d'espaces à vivre**. Pour cela, nous proposons:

- de donner à la Plaine des Manœuvres un statut clair et conforme à sa vocation;
- d'entreprendre une opération de requalification des places, afin d'en faire des lieux de convivialité;
- de requalifier la Rue Royale pour lui redonner son prestige et la rendre à sa vocation commerciale;
- d'adopter une politique de gestion adaptée de ces lieux, de manière à permettre leur occupation variable en fonction des moments de la journée, de la semaine, du mois ou de l'année. Ainsi, la Grand' Place et les quais pourraient être interdits à la circulation automobile le week-end ou à certaines heures de la journée;
- de soutenir le projet d'Urban Life Point développé sur la place verte dont l'objectif est d'équiper de mobilier non fixé et d'en faire des espaces conviviaux que se réapproprient habitants et visiteurs.

Nous souhaitons tendre vers une culture architecturale qui contribue à construire, aujourd'hui, le patrimoine de demain. Cela peut passer par la réalisation de bâtiments «ordinaires» marqués par leur qualité architecturale.

Tournai étant la deuxième ville patrimoniale wallonne, celle-ci mérite de se doter d'un conseiller en matière patrimoniale et d'un archéologue communal visant à mettre en exergue et le patrimoine bâti de notre commune et les découvertes archéologiques faites à l'occasion de travaux et de rénovations dans les futurs projets à porter. En outre, afin de prendre en compte le caractère patrimonial de notre Ville, l'Atelier du Futur prendra en considération ces aspects dans les réflexions qu'il proposera au Collège communal.

Pour valoriser le patrimoine architectural existant en ville et dans les villages et y intégrer une architecture contemporaine de qualité, nous proposons d'étendre la démarche de concours et d'inclure dans les jurys des représentants de quartiers (ou de villages) et des experts indépendants.

Le commerce, une priorité

Pour favoriser le développement commercial et l'attractivité du centre-ville et de ses pôles commerciaux, nous souhaitons que Tournai s'inscrive dans une véritable stratégie de développement durable et puisse ainsi:

- mettre en place, avec IDETA et le secteur privé, une régie foncière pour faire du remembrement commercial afin de dégager de plus grandes superficies nécessaires à certaines enseignes, de relocaliser un ensemble de commerces pour leur donner davantage de force et d'impact, de dégager des linéaires commerciaux continus en centre-ville, de densifier certaines rues ou quartiers, d'accompagner les nouvelles implantations commerciales et d'aider les jeunes commerçants à s'installer. En outre, le modèle mis en place par la Ville de Courtrai (BID : Business Improvement District) pourrait être transposé à Tournai, ce qui permettrait de disposer de moyens financiers importants pour développer une politique commerciale cohérente rassemblant les Bastions, Froyennes et le commerce du centre-ville;
- repenser les marchés de Tournai en fonction de l'animation du centre-ville et de thématiques variées et opportunes;
- gérer l'espace public de manière proactive, en lien avec l'activité commerciale. Il est primordial de «booster» l'attractivité commerciale avec une réflexion transversale liée au tourisme et à la mobilité afin de créer un véritable « esprit » centre-ville ;

- créer une task force des commerçants pour mettre en œuvre la stratégie commerciale et d'animation du centre-ville et de ses pôles commerciaux (à l'instar de l'exemple courtraisien de Business Improvement District (B.I.D) où tous les commerces ont décidé d'investir ensemble dans de nouveaux services et projets/événements locaux visant à améliorer la qualité de l'expérience de shopping du visiteur);
- promouvoir les disques ¼ d'heure gratuit en vue d'améliorer le quotidien des chaland;
- faire converger les initiatives et les moyens pour leur donner plus de cohérence et d'impact, sur des thématiques comme l'ouverture des commerces le dimanche ou la promotion conjointe et les animations commerciales (centre-ville et pôles commerciaux);
- mener parallèlement une réflexion sur les façades, les murs aveugles, les espaces tampons et la lumière afin de révéler le riche patrimoine de Tournai et de favoriser, ainsi, la flânerie dans le centre-ville;
- agir en profondeur sur l'aménagement des espaces stratégiques que sont le Quartier cathédral dans sa globalité, les berges de l'Escaut, la rue Royale, la Grand' Place et la requalification du GB:
 - à terme, le plateau de la Cathédrale devrait tendre vers une logique piétonne, articulée avec la croix du centre et la place Saint-Pierre, à condition de disposer de parkings alternatifs à proximité;
 - la Rue Royale devrait retrouver un prestige paysager et architectural à la hauteur de son nom;
 - le GB devrait être ramené en front de rue avec une placette commerciale et du parking dans sa reconfiguration.



6. AGIR POUR VALORISER NOTRE SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- Affirmer toujours plus, la ville et la Wallonie picarde comme un territoire innovant et créatif au sein de l'Eurométropole et de la Wallonie;
- Exploiter les atouts qu'offrent la Wallonie picarde et l'Eurométropole afin de faire face aux attentes concrètes des Tournaisiens.

Dans le cadre des actions déployées au sein de l'Eurométropole, Tournai jouera un rôle central dans l'amélioration du quotidien des citoyens. Que ce soit en termes de mobilité, d'emploi et de formation, de tourisme ou de culture, Tournai prendra ses responsabilités afin d'intensifier ses collaborations avec les Villes de Lille et de Courtrai, véritable plus-value pour le développement de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Innovation, développement économique et mobilité

Notre dynamisme économique et la création d'emplois passent par l'émergence d'entreprises innovantes sur le territoire de Tournai et de la Wallonie picarde. Il s'agit donc d'affirmer toujours plus, la Ville et la Wallonie picarde comme un territoire innovant et créatif au sein de l'Eurométropole et de la Wallonie.

Pour cela, le maître-mot sera la mise en réseau, notamment via l'ouverture des centres de recherche et des universités aux entreprises et aux porteurs de projets innovants du territoire.

Avec l'agence intercommunale de développement IDETA, les organisations syndicales et les fédérations patronales, la Ville de Tournai entreprendra des actions en faveur de nos très petites entreprises et de nos PME qui constituent la base de notre tissu économique.

Le rapprochement du territoire de l'Eurométropole avec les universités de Wallonie et de Bruxelles sera également une priorité.

De même, le rapprochement des centres de recherche et des entreprises tournaisiennes sera un objectif prioritaire soutenu par l'émergence du campus dédié aux métiers de l'internet.

La Ville de Tournai œuvrera au renforcement de ses liaisons transfrontalières au sein de l'Eurométropole.

Les liaisons douces permettront de développer un réseau structuré et d'interconnecter les réseaux entre les trois territoires:

- agir pour l'amélioration des fréquences des lignes ferroviaires transfrontalières et pour l'attractivité de leurs tarifs;
- adapter les correspondances entre les lignes TEC, Transpole et De Lijn au regard des services concernés par l'emploi transfrontalier et les entreprises.

Dans le cadre de l'Eurométropole, notre volonté est que Tournai et la Wallonie picarde proposent une meilleure prise en compte de la mobilité et du développement durable dans les parcs d'activités afin d'améliorer le quotidien du personnel des entreprises situées dans les zonings.

L'Eurométropole offrira aussi un cadre adéquat pour analyser en détail le potentiel du transport fluvial comme alternative au transport de marchandises par voie terrestre, compte-tenu de la densité de son réseau de canaux et rivières.

Parallèlement à cela, l'élargissement de l'arche centrale du Pont des Trous permettra à Tournai et à la Wallonie picarde de se positionner efficacement dans la liaison du canal Seine Nord Europe. Grâce à ces travaux, Tournai bénéficiera des retombées économiques et touristiques que cette nouvelle voie fluviale apportera.

Afin d'accroître la mobilité des travailleurs sur le territoire des trois versants, la ville de Tournai se positionnera en tant que «Ville du futur», sur base du concept de « SmartCity » qui est de créer de nouveaux liens entre la Ville et ses usagers afin que celle-ci, plus intelligente, soit au service du citoyen.

Ce concept désigne un type de développement urbain apte à faire face aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens, tant sur le plan économique, social qu'environnemental.

Emploi – Formation

L'amélioration du taux d'emploi -qui est également un des objectifs de la stratégie de l'Union européenne à l'horizon 2020 et se trouve au cœur de la stratégie wallonne- est une des priorités pour Tournai.

Elle passe, notamment, par le renforcement de la mobilité des travailleurs, qui constitue un enjeu important pour notre région, tout comme l'anticipation des conséquences de la modification de la Convention fiscale franco-belge.

La Ville de Tournai renforcera les services d'accompagnement transfrontalier des travailleurs et pérennisera son soutien au Forum de l'Emploi de l'Eurométropole désormais bien implanté.

Concernant la formation, le renforcement de la mobilité des étudiants et la possibilité d'obtenir une co-diplomation (gage d'une mobilité transfrontalière plus aisée) seront envisagés, notamment dans le cadre du campus des métiers de l'internet (Eurometropolitan e-campus) qui permettra aux Tournaisiens d'accéder à une formation d'avenir, de qualité et de proximité.

Nous entendons utiliser l'Eurométropole comme un moyen d'assurer le décloisonnement du marché de l'emploi pour offrir aux Tournaisiens et aux Wallons picards des opportunités plus larges d'accès à l'emploi et à la formation ainsi qu'à des stages.

En travaillant sur un axe précis -les métiers de l'internet-, l'Eurometropolitan e-Campus concourra directement à cet objectif, en s'attaquant aux cloisonnements entre écoles de France et de Belgique mais également en agissant positivement sur la mobilité.

De même, les efforts en faveur du plurilinguisme seront poursuivis.

Outre le fait que le multilinguisme constitue un atout indéniable dans la recherche d'un emploi et la performance des entreprises, il permet, aussi, d'améliorer la qualité de l'accueil des touristes sur notre territoire; dans un secteur pourvoyeur d'emplois et source de revenus.

Nous entendons, dès lors, intensifier les collaborations déjà mises en place au sein de la région de Tournai en matière linguistique.

Nous voulons également intensifier la formation en alternance au sein du territoire afin de faciliter la mobilité des jeunes dans toutes les filières. Des actions de sensibilisation entre chambres de commerce des différents territoires doivent amener une meilleure prise en compte de cet aspect

De plus, nous voulons que soient mises en œuvre des actions en faveur de l'accessibilité aux hautes écoles et aux universités du Nord de la France. Parallèlement à l'Eurometropolitan e-Campus (E-Campus), la présence de nombreuses universités dans le Nord de la France devrait permettre aux jeunes de Tournai et de Wallonie picarde d'accéder à un enseignement académique de proximité.

Positionnement à l'international et visibilité dans l'Eurométropole

- Tournai peut avoir une vocation de ville internationale. Sa proximité avec plusieurs réseaux internationaux -gares TGV à Lille et aéroports à Lesquin, Charleroi et à Bruxelles- l'habilite à y prétendre;
- La visibilité de Tournai passe par son exposition sur la scène internationale qui constitue un atout pour son développement touristique mais aussi socio-économique.

Nous souhaitons que l'attractivité de la Ville soit renforcée par le développement d'un plan de promotion internationale sur les volets économique (terre d'investissement), culturel (métropole culturelle) et touristique (destination touristique).

Dans ce cadre, la Ville de Tournai multipliera les échanges d'expérience avec des villes européennes mais aussi organisera et participera à des événements d'envergure internationale permettant de la positionner sur la carte d'Europe ou du monde.

Tournai s'affirme aussi comme une ville eurométropolitaine. Elle doit pouvoir bénéficier d'une stratégie commune avec ses voisins transfrontaliers en vue de développer des actions conjointes au bénéfice des Tournaisiens et, plus largement, des Wallons picards.

Les opérateurs responsables de la promotion territoriale des trois versants de l'Eurométropole s'accordent pour dire qu'une meilleure coopération pourra engendrer un effet de levier bénéfique à nos actions de promotion internationale.

Nous entendons donc soutenir le développement d'une stratégie transfrontalière de promotion territoriale. La communication et la promotion conjointes seront au cœur de nos préoccupations au sein de l'Eurométropole afin de mettre en exergue la Ville de Tournai.

Tourisme à l'échelle de l'Eurométropole

Le tourisme est devenu un secteur économique à part entière, pourvoyeur de revenus et créateur d'emplois peu délocalisables.

Dans ce contexte, la promotion non concertée réalisée par les trois versants de l'Eurométropole constitue un frein évident à l'identification du territoire et à l'augmentation de la fréquentation touristique pour chaque partie.

En apparaissant comme une Eurométropole et non plus comme trois régions touristiques, les trois parties bénéficieraient d'une visibilité nouvelle auprès du touriste européen qui déciderait de se déplacer dans l'ensemble du territoire. La forte proximité des pôles attractifs facilite d'ailleurs la mobilité.

Il est dès lors crucial de mutualiser les outils et les forces afin de favoriser les échanges en matière touristique et de permettre, ainsi, à la population de se rendre «au-delà des frontières».

Il s'agira aussi de viser la clientèle «locale» via la promotion de l'Eurométropole touristique sur le marché domestique, à travers deux vecteurs de communication identifiés pour viser l'efficience:

- les télévisions communautaires dans le cadre d'un plan médias groupé, en lien avec le dispositif web. Nous défendrons le principe du développement d'une Web TV de l'Eurométropole;
- et la presse écrite, à travers un partenariat négocié conjointement à l'échelle de l'Eurométropole.

Le «reste du monde» doit également constituer une cible, via la promotion de l'Eurométropole touristique sur le marché international, principalement axée sur les villes émettrices desservies par les compagnies de transport aériennes et ferroviaires (TGV). Un partenariat avec les transporteurs sera recherché.

De plus, nous intensifierons la promotion du patrimoine UNESCO de la ville de Tournai (la Cathédrale Notre-Dame et le Beffroi) via l'Eurométropole et en exploitant la vitrine bruxelloise (cf infra), par le biais d'événements populaires ou de concours de design mettant en lumière les deux sites classés.

Social

Si l'entreprise et, en particulier, l'innovation sont au cœur de notre projet comme moyen de créer de la richesse et de l'emploi, ces éléments sont indissociables du lien social qui lui donne sa dimension humaine. Il s'agit clairement de viser, pour tous les partenaires, un développement durable, dans la cohésion sociale.

Dans le cadre de ce vaste objectif, une attention particulière sera accordée aux publics plus fragiles. C'est pourquoi la Ville de Tournai au travers de son CPAS explorera des stratégies de lutte contre la pauvreté, via une mise en commun des approches des différents versants et un partage des meilleures pratiques.

Nous défendrons, notamment, l'intensification des collaborations transfrontalières en matière de santé/médico-social.

Culture

La Ville de Tournai soutiendra le projet de fabriques culturelles visant la mise en place d'une collaboration renforcée entre nos enseignements supérieurs artistiques. Nous nous inscrirons aussi dans l'initiative européenne dédiée aux entreprises créatives, notamment par l'accompagnement des artistes en vue de leur reconnaissance (développement de synergies entre culture, formation et économie).

Pour appuyer cette démarche, nous souhaitons que la Ville de Tournai et la Wallonie picarde s'attellent à la mise en œuvre rapide du fonds d'investissement culturel transfrontalier qui sera partenaire de cette initiative.

Nous entendons, aussi, que Tournai et la Wallonie picarde jouent un rôle de trait d'union entre le projet de capitale européenne de la culture «Mons 2015» et l'Eurométropole.

Enfin, l'intégration de l'art contemporain dans l'espace public et dans les espaces verts en particulier (publics ou privés) sera également une de nos priorités pour Tournai, au travers de l'Eurométropole. Cette action prendra la forme d'une intervention de type « land art » dans les parcs, les forêts, des jardins de particuliers et de nouveaux espaces destinés aux créations de notre temps.

Il s'agira de travailler sur l'attractivité de notre Ville non pas seulement sur ses monuments et quartiers historiques mais également sur ses espaces verts insuffisamment mis en valeur et qui doivent être aménagés pour devenir attractifs pour tous.

A côté de sa vocation eurométropolitaine, Tournai a également une carte à jouer comme trait d'union entre Lille et Bruxelles. La Wallonie picarde, dont Tournai est la capitale, a la chance de se trouver au carrefour de ces deux métropoles.

Nous élaborerons une stratégie visant à renforcer l'attractivité de Tournai et de la Wallonie picarde vis-à-vis de Bruxelles comme de Lille afin de positionner notre région comme une plateforme favorisant leurs échanges socio-économiques.

Cette plateforme pourra attirer de futurs investissements de Lille et de Bruxelles sur notre territoire, avec le concours de nos entreprises et des compétences de l'IDETA en matière de déploiement économique.

La mobilité des étudiants et des travailleurs tournaisiens s'inscrira dans cette dimension. Nous travaillerons à l'amélioration de la fluidité et de l'efficacité des connections routières et ferroviaires vers Bruxelles.

De plus, nous déploierons une série d'actions à développer avec Bruxelles, tant dans le cadre du dialogue de Région à Région qu'au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, afin de faire bénéficier notre commune des retombées et des opportunités en termes culturel, institutionnel et économique.

Solidarité européenne et internationale

Tournai jouera un rôle dans la sensibilisation des citoyens à la problématique de la solidarité et du développement des pays du Sud. Cette sensibilisation permettra la mise en œuvre de partenariats efficaces, utiles et réalistes à destination des populations locales en menant une politique de coopération cohérente avec toutes les associations impliquées dans des projets de solidarité internationale à Tournai.

Nous inscrirons et dynamiserons l'action communale dans des réseaux nationaux, européens ou internationaux de villes/communes (l'Union des villes et communes de Wallonie, la campagne «communes du commerce équitable», le Comité des Régions, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe ...). Cette mobilisation collective doit permettre non seulement de développer des échanges de bonnes pratiques en termes de gouvernance locale, mais aussi -et surtout- des économies d'échelle non négligeables dans le cadre d'efforts partagés. Cette action pourra aussi s'inscrire dans une dynamique de jumelage.

Nous organiserons de manière régulière des séances de sensibilisation et d'échanges à destination des citoyens, particulièrement des jeunes, sur les questions européennes et internationales importantes (Lutte contre le racisme, dialogue interculturel, ...). Certaines de ces questions feront l'objet d'une mobilisation particulière dans le cadre de la journée de l'Europe, la journée mondiale contre le SIDA, la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté...

Des projets très concrets seront soutenus, comme l'organisation d'une Semaine de la solidarité internationale autour d'activités conviviales (cf. Semaine de solidarité internationale dans le cadre du Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale). Le site internet et le journal communal seront des outils pour donner une visibilité locale à ces activités.

De plus, la Ville de Tournai développera des actions/activités en partenariat avec d'autres acteurs du développement (institutionnel, universitaire, civil, éducatif, associatif...). Elles veilleront à y associer les citoyens, les associations locales (Commission Consultative de Solidarité Internationale, ASBL Solidarité Tournai Sud (sol.ty.s), ...), les institutions publiques et les ONG.



7. AGIR POUR REMPORTE L'ENJEU DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PARTICIPATION

- Rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration;
- Simplifier, clarifier, communiquer pour une administration et des décisions communales plus transparentes et compréhensibles;
- Pratiquer l'évaluation permanente pour satisfaire au mieux les attentes des citoyens et atteindre les objectifs fixés;
- Tabler sur une gestion participative pour et avec la population.

De l'ambition pour notre Ville avec une gestion prudente, responsable et juste des finances: les mesures privilégiées seront celles qui améliorent développement et bien-être de la Ville et des citoyens.

Service communal optimal

Ville à la campagne, territoire étendu, la Commune sera à l'écoute des demandes des citoyens en ce qui concerne l'accessibilité de ses services administratifs, que ce soit sur place, par courrier ou par internet. Elle veillera à la transparence et à la compréhension de ses décisions mais aussi à ce que les Tournaisiens et Tournaisiennes vivant dans nos villages disposent d'une offre de service public adaptée à leurs besoins.

Pour atteindre ces objectifs, la Ville se dotera d':

- un accès à l'administration simplifié avec un guichet d'accueil unique orientant les citoyens et les entreprises vers les services ad hoc en fonction des démarches administratives qu'ils doivent accomplir;
- une administration plus compréhensible grâce à des formulaires et documents administratifs plus lisibles, à une utilisation renforcée et simplifiée des outils informatiques ainsi qu'au développement des procédures administratives «en ligne» ;
- une administration accessible à tous les publics et en particulier aux personnes à mobilité réduite;
- un site internet performant et utilisable par tous les citoyens;

- Une journée d'accueil des nouveaux habitants leur permettra de recevoir les informations et renseignements utiles sur la vie au sein de la commune;
- Une culture de l'évaluation permanente avec un baromètre périodique de satisfaction et des attentes des usagers des services communaux, dans le but d'améliorer les services aux citoyens.

La citoyenneté en action

Le lien entre la commune et le citoyen doit se rétablir ou se renforcer. La commune doit informer, rencontrer, consulter la population et les associations ainsi que faciliter les contacts directs avec elles.

Dès lors, le Collège communal:

- investira dans l'«éducation citoyenne », la lutte contre le racisme et l'extrême droite en soutenant et en initiant des actions d'éducation permanente;
- organisera des journées « portes ouvertes » dans le cadre, par exemple, de la « Semaine européenne de la démocratie locale » soutenue par le Conseil de l'Europe. En outre, il veillera à l'affichage de la Charte de la Citoyenneté dans tous les lieux publics et d'enseignement de la commune;
- luttera contre la fracture numérique par la mise en place d'accès wifi gratuits ou de bornes d'accès internet en suscitant des partenariats visant à mettre à disposition des espaces numériques.

Gestion communale: transversalité et performances

Une gestion communale dynamique, rigoureuse, efficace passe par la transversalité des politiques, le décloisonnement des services, les synergies communales et supracommunales, la réduction des coûts de fonctionnement. Le personnel est une richesse élevée pour la commune, il s'agit de son capital humain. Aujourd'hui, le travail de l'Administration doit être revalorisé, vis-à-vis des citoyens.

C'est pourquoi, le Collège veut mettre en place:

- une gestion communale professionnalisée grâce à une démarche stratégique à moyen terme, un pilotage des politiques prioritaires. Les axes stratégiques définis en ce début de législature vont être déclinés en objectifs opérationnels et priorités.

Des actions seront déterminées pour atteindre ces objectifs et les ressources nécessaires planifiées. Le collège mènera des évaluations régulières de l'avancement des projets, en fera rapport au conseil et procèdera aux ajustements nécessaires ;

- un outil informatique plus et mieux utilisé, notamment pour toutes les communications internes à l'administration, afin de réduire les coûts de fonctionnement et s'investir dans une structure de mutualisation informatique intercommunale. La mise en place d'une e-Administration et d'un e-Collège sera une priorité ;
- la mise en place d'une « veille » des subsides afin d'informer le Collège et les services des possibilités de subventionnements européens, fédéraux, régionaux, communautaires et provinciaux.

Le personnel communal: un capital humain à valoriser

- Mise en place d'une gestion administrative dynamique et moderne, sous forme de contrat d'objectifs, par l'instauration d'un comité de direction, composé du secrétaire communal/secrétaire communal adjoint, du receveur et des directeurs de services, chargé de coordonner de façon transversale l'exécution des décisions politiques et la gestion quotidienne de l'administration. Un contrat d'objectifs sera conclu en début de législature entre le Collège communal et le Secrétaire communal ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des grands travaux, la majorité se dotera d'une cellule Chef de projet afin d'assurer la coordination et le monitoring des chantiers de grande envergure et ce en tenant compte de la mise en œuvre des chantiers, des moyens de participation et de communication à l'égard des riverains (citoyens et ou commerçants);
- Une gestion financière saine, transparente et respectueuse des équilibres budgétaires à atteindre. Pour ce faire, la majorité mettra en œuvre une cellule d'audit permettant de répondre aux besoins de gestion moderne d'une ville comme Tournai.
- L'adoption d'une gestion des ressources humaines souple, efficace et adaptée aux réalités communales, en conjuguant qualité du service et respect des agents. Il faut créer les conditions pour attirer et garder les profils professionnels de qualité dans notre administration. Les autorités communales veilleront à l'application du Pacte pour une Fonction publique solide et solidaire adopté lors de la législature précédente.

Les autorités appliqueront des procédures objectives de recrutement, un plan d'embauche annuel établira de manière objective les besoins de l'Administration ainsi que la promotion des agents et ce, tout en veillant à une vision de long terme en la matière. Les Autorités investiront dans la formation, reconnaîtront l'expérience acquise à travers le processus de «valorisation des compétences»;

- Une formation du personnel améliorée et continuée, tant en ce qui concerne les aspects techniques et législatifs à assimiler que les règles fondamentales du service public à savoir: l'objectivité, la neutralité, l'égalité des citoyens devant la loi ou l'accueil de la population.
Le personnel communal et du CPAS en contact avec le public bénéficiera d'une formation à l'accueil ainsi qu'à la gestion du stress et des situations conflictuelles ;
- Des synergies, voire des services communs, entre la commune et le CPAS dans les domaines suivants: budget, recettes, marchés publics, services des travaux, informatique, gestion des ressources humaines, gestion des bâtiments;
- Un renforcement de la présence de personnes en situation de handicap dans la fonction publique communale et favorisera l'accès équilibré des hommes et des femmes à des fonctions dirigeantes;
- A l'instar d'autres services publics, le Collège examinera rapidement la possibilité de mettre à disposition du personnel communal une carte permettant d'obtenir des réductions dans les commerces tournaisiens qui souhaiteraient faire un geste commercial pour les fonctionnaires. Cette hypothèse permettrait également de soutenir le commerce local ;
- Le Collège s'engagera dans un dialogue social permanent en organisant régulièrement des rencontres de concertation avec les organisations syndicales représentatives des travailleurs.

Tournai, une commune partenaire

Sans conteste, la commune est le partenaire de proximité par excellence des citoyens et des entreprises mais Tournai peut être encore plus efficace en mutualisant ses actions avec d'autres opérateurs publics.

Dans cette optique, elle intensifiera ses relations notamment avec la Province de Hainaut qui peut lui proposer de nombreux services de proximité. Tournai pourra ainsi accentuer ses partenariats avec la Province de Hainaut en matière de formation, de culture, de tourisme,...

Dans le souci de répondre au mieux aux attentes citoyennes et entrepreneuriales, le Collège s'investira dans le Conseil de Développement de Wallonie picarde et dans les structures de gouvernance territoriale.

Tournai développera davantage encore sa participation à ces structures mais aussi, dans l'intérêt des citoyens, renforcera les liens avec les autres niveaux de pouvoir.

Tournai doit davantage s'appuyer sur les potentialités des partenaires institutionnels (Wallonie, Fédération-Wallonie-Bruxelles, Province) afin d'en faire bénéficier les citoyens.

